

Attar plaide pour un nouveau modèle de gestion et de régulation du marché

Dans sa nouvelle vision, l'Etat canalise tous ses efforts en vue du développement, sans trop attendre, du secteur de l'énergie, indispensable pour la relance économique du pays. Dans cette perspective, il projette de mettre en place une

stratégie globale pour ménager les ressources en eau afin de maintenir les relations réciproques entre les secteurs de l'énergie fossile et l'énergie renouvelable. Passer au vert et accélérer la transition énergétique, en parallèle, de la re-

lance économique qui sera basée sur l'industrie et la finance inclusive, est un défi de taille que le gouvernement compte relever, en dépit de la situation économique interne vulnérable et la crise sanitaire mondiale. Lire en page 4

Covid-19

Tous les Algériens bloqués à l'étranger seront rapatriés

Comme annoncé jeudi 16 juillet par les Services du Premier ministre, une opération de rapatriement des Algériens bloqués à l'étranger suite à la propagation de la pandémie du Coronavirus, a été engagée depuis lundi. Pour cela, la flotte aérienne et maritime a été mobilisée ainsi que les établissements hôteliers devant servir pour la période de quatorzaine sanitaire préventive applicable aux personnes rapatriées. On sait que le Président Abdelmadjid Tebboune a donné instruction de rapatrier tous les ressortissants algériens bloqués à l'étranger à cause du Coronavirus (Covid-19) et de n'abandonner aucun Algérien dans cette situation.

Lire en page 2

ouargla-Covid-19
Solidarité

Un vaste élan de solidarité avec les personnels hospitaliers, en premières lignes dans la lutte contre le Coronavirus (Covid-19), a été initié par l'Association «Afaq Taleb Larbi» à Touggourt (wilaya d'Ouargla), a-t-on appris jeudi des membres de l'association.

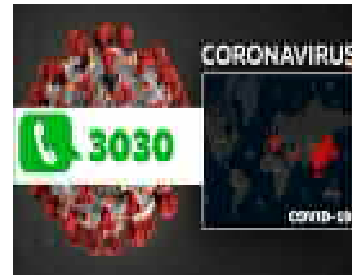
rapatriement d'Algériens bloqués en Espagne
Arrivée de 637 citoyens au port d'Oran

Six-cents trente-sept (637) Algériens, bloqués en Espagne en raison des répercussions de la pandémie du Coronavirus, sont arrivés jeudi matin au port d'Oran aux environs de 8 heures 30 minutes. L'opération de rapatriement des citoyens en provenance d'Alicante (Espagne) s'est effectuée à bord du Car Ferry «El Djazair 2», appartenant à la flotte de la Compagnie publique de transport maritime des voyageurs (ENTMV) qui avait transportée également 89 véhicules.

m'sila-Covid19

Réaménagement des horaires du confinement pour six communes

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'aménagement du territoire a annoncé jeudi dans un communiqué le réaménagement des horaires du confinement partiel à domicile dans six (6) communes de M'sila, de 17h00 au lendemain 05h00, à partir de vendredi, et ce, pour une période de 10 jours.



Covid-19

Tous les Algériens bloqués à l'étranger seront rapatriés

Comme annoncé jeudi 16 juillet par les Services du Premier ministre, une opération de rapatriement des Algériens bloqués à l'étranger suite à la propagation de la pandémie du Coronavirus, a été engagée depuis lundi. Pour cela, la flotte aérienne et maritime a été mobilisée ainsi que les établissements hôteliers devant servir pour la période de quatorzaine sanitaire préventive applicable aux personnes rapatriées.



■ «Nos représentations consulaires seront mobilisées tous les jours de la semaine pour l'opération de rapatriement». (Photo: D.R)

On sait que le Président Abdelmadjid Tebboune a donné instruction de rapatrier tous les ressortissants algériens bloqués à l'étranger à cause du Coronavirus (Covid-19) et de n'abandonner aucun Algérien dans cette situation. Les Services du Premier ministre ont assuré, à ce propos, que «nos représentations diplomatiques et consulaires seront mobilisées tous les jours de la semaine pour l'encadrement de cette opération et pour assister et aider les citoyens concernés jusqu'à leur retour au pays». Les citoyens inscrits pour le rapatriement seront avisés et contactés par les postes diplomatiques et consulaires par e-mail et par SMS. Selon le ministère de l'Intérieur, plus de 11.000 Algériens seront rapatriés de l'étranger dans le cadre de cette opération de rapatriement qui se poursuivra, jusqu'au 30 juillet, et qui concerne 23 pays. D'autres opérations similaires suivront prochainement, a affirmé le ministère. Pour assurer le placement en quarantaine des personnes rapatriées, 65 hôtels ont été mobilisés à travers 20 wilayas, indique la même source.

Dès lundi soir, des Algériens bloqués à l'étranger étaient déjà arrivés dans les ports et aéroports du pays. Hier, des vols étaient prévus pour rapatrier des Algériens bloqués en Allemagne et au Canada et lundi 27 juillet deux vols sont prévus vers Moscou et Amman, pour rapatrier nos ressortissants bloqués en Russie et en Jordanie.

De son côté, l'Ambassade d'Algérie en France s'est engagée à rapatrier les citoyens algériens en séjour temporaire dans ce pays (pour tourisme, visite familiale, soins, études, stages...). Mais pour ces Al-

gériens bloqués en France, l'inscription électronique sur la liste du ministère de l'Intérieur (échéance le 23 avril 2020) n'a visiblement servi à rien puisque, selon des échos recueillis auprès de compatriotes restés blo-

qués après les premières opérations de rapatriement, c'est une liste d'inscrits auprès de l'Ambassade d'Algérie en France, qui a servi pour désigner les «éligibles» à ces opérations. Les autres Algériens bloqués étaient dans l'ignorance qu'il fallait s'inscrire auprès de l'Ambassade à Paris et qu'ils ne devaient plus tenir compte de leur inscription sur la liste du ministère de l'Intérieur qui, finalement, ne leur a servi à rien. Encore une fois, une question de communication et de coordination institutionnelles semble avoir altéré la bonne réussite d'opérations qui devaient donner la mesure des capacités de l'Algérie à organiser les rapatriements. Il semble également qu'il y ait eu, jeudi au départ de Paris, des désistements d'Algériens bloqués, invités à se présenter à l'aéroport pour embarquer vers leur pays, et qui ont préféré reporter leur retour à une date ultérieure alors qu'ils s'étaient inscrits sur la liste de l'Ambassade. Combien sont-ils à avoir laissés leurs sièges vides dans l'avion alors que d'autres étaient impatients de revenir au pays et n'ont pas été convoqués? Les images diffusées par la télévision jeudi concernant les rapatriés de France ont montré un «échantillon» dominé plutôt par des adultes avec chacun, trois ou quatre grosses valises. Par ailleurs, à partir de jeudi 23 juillet, les avions d'Air Algérie destinés à rapatrier des ressortissants algériens bloqués à l'étranger, à cause de la pandémie du Covid-19, ne décolleront pas vides. Ils servent aussi à transporter des ressortissants, des résidents et des détenteurs de visa type D pour l'espace Schengen, restés bloqués en Algérie. Six destinations internationales ont été prévues au départ d'Alger du 23 au 26 juillet vers Rome (Italie), Frankfurt, (Allemagne), Mascate (Oman), Doha (Qatar) et Le Caire (Egypte). Tous les ressortissants qui prendront ces vols à partir d'Alger doivent impérativement remplir les conditions d'entrée

Libye : Le démenti du ministère de la Défense

Dans un communiqué publié jeudi, le ministère de la Défense nationale a rappelé que «le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale est l'unique autorité constitutionnellement habilitée à statuer officiellement sur les positions de la République algérienne démocratique et populaire quant aux questions internationales et régionales sensibles». Ce communiqué fait suite à la propagation par certains comptes et pages, via les réseaux sociaux, «des allégations fallacieuses et infondées, qu'ils attribuent à Monsieur le Général de Corps d'Armée, Chef d'Etat-major de l'ANP, à propos des évolutions récentes de la situation en Libye». «Le MDN dément formellement ces rumeurs et affirme que ces propos mensongers, qui visent à semer le trouble et la discorde et à orienter l'opinion publique vers un alignement sur des agendas douteux, ne servent pas l'objectif louable et la position immuable que l'Algérie a toujours veillé à honorer envers l'Etat libyen frère.

Une position qui a été soulignée, à maintes occasions, par Monsieur le président de la République, affirmant que l'Algérie est de tout temps à équidistance des parties libyennes en conflit, et privilégie un dialogue constructif inter-libyen qui aboutira à une solution politique durable, à même de garantir la stabilité et la prospérité au peuple libyen frère», indique la même source. Tout récemment, le Président Abdelmadjid Tebboune a réaffirmé que le règlement du conflit en Libye «passe impérativement par la table du dialogue et que l'usage des armes n'a et ne sera jamais la solution». Dimanche dernier, la représentante spéciale par intérim du Secrétaire général des Nations unies en Libye, Stéphanie Williams, a salué, les efforts de l'Algérie visant à trouver une solution politique à la crise en Libye.

«Nous sommes en train de travailler, sous les auspices de l'accord de Berlin, dont l'Algérie fait partie, pour essayer de trouver une solution politique à la crise en Libye et agir aussi sur le volet économique. Nous sommes reconnaissants des efforts fournis par l'Algérie pour une solution politique à cette crise», a affirmé Mme Williams à l'issue de l'audience que lui a accordée le Président Tebboune. «J'ai eu aujourd'hui des garanties de la part de l'Algérie pour nous soutenir dans cette initiative qui permet d'arriver à un cessez-le-feu et mettre fin à ce conflit qui a tant duré», a-t-elle indiqué en insistant sur la nécessité de mettre fin à «l'impunité internationale» qui fait que certains pays «ne respectent pas l'embargo imposé par l'ONU sur les armes qui rentrent en Libye de manière illégale», ainsi que «l'impunité interne en Libye, suite aux violations des droits de l'Homme».

L. A.

REPÈRE

Lutte contre le terrorisme
Destruction de sept bombes artisanales à Aïn Defla et Chlef

Sept (7) bombes de confection artisanale ont été découvertes et détruites mercredi par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) lors d'opérations distinctes de fouille et de ratissage menées à Aïn Defla et Chlef, indique jeudi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'ANP ont découvert et détruit, le 22 juillet 2020, sept (7) bombes de confection artisanale, lors d'opérations distinctes de fouille et de ratissage menées à Aïn Defla et Chlef en 1^{ère} Région militaire», précise la même source.

Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée et «dans la dynamique des efforts soutenus visant à endiguer la propagation du fléau de narcotrafic dans notre pays», des Garde-frontières ont saisi, près des frontières à Djeniene Bourezg, wilaya de Nâama en 2^{ème} Région militaire, «une grande quantité de kif traité s'élevant à 3 quintaux et 97 kilogrammes», tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale et des Garde-frontières ont arrêté, à Tlemcen, «deux (2) narcotrafiquants et saisi 30,4 kilogrammes de kif traité et 400 comprimés psychotropes».

De même, un détachement de l'ANP a appréhendé, à El-Oued en 4^{ème} Région militaire, «deux (2) narcotrafiquants en leur possession 4.451 comprimés psychotropes», ajoute le communiqué. Par ailleurs, un détachement de l'ANP a intercepté, à Bordj Badji Mokhtar en 6^{ème} Région militaire, «dix (10) individus et saisi 2 véhicules tout-terrain, 8 détecteurs de métaux, un groupe électrogène et un marteau piqueur servant dans des opérations d'orpaillage illicite», alors que des Garde-côtes ont déjoué, à Annaba en 5^{ème} Région militaire, une tentative d'émigration clandestine de «dix (10) personnes à bord d'une embarcation de construction artisanale».

aux pays de destination en consultant les sites web gouvernementaux de ces mêmes pays. Les frontières algériennes sont fermées depuis le 19 mars dernier dans le cadre des mesures préventives prises à la suite de la propagation du Coronavirus (Covid-19).

Lakhdar A.

Voir sur Internet www.lnr-dz.com

Protection de la santé du consommateur et réduction du risque de propagation du virus

Le ministère du Commerce annule les ventes promotionnelles pour cet été

La vente promotionnelle organisée généralement du 21 juillet au 31 août pour offrir aux commerçants et opérateurs économiques la chance de relancer, voire de promouvoir leurs activités, et, partant, permettre au consommateur d'acquiescer divers types de marchandises et de services à moindres coûts, n'aura pas lieu cet été, a indiqué, avant-hier jeudi, un communiqué du ministère du Commerce.

« Le ministère du Commerce informe tous les opérateurs économiques et commerçants de l'annulation des ventes en soldes pour cet été 2020 », lit-on à travers ce communiqué publié, avant-hier jeudi, sur la page Facebook du département de Kamel Rezig.

En application, a souligné la même source, des mesures prises par le gouvernement pour protéger la santé du consommateur et réduire le risque de propagation de la pandémie du nouveau Coronavirus (Covid-19).

L'opération de vente au rabais ou soldes, rappelle la même source, est régie par les dispositions du décret exécutif du 18 juin 2006



■ La vente au rabais, la vente promotionnelle et la liquidation ne sont pas une priorité actuellement. (Photo: D.R)

fixant les conditions et les modalités de réalisation de ventes en soldes, de ventes promotionnelles, de ventes en liquidation de stocks, de ventes en magasins d'usines et de ventes au déballage, et sur décision des services de wilaya compétents.

Rappelant que le Gouvernement avait déjà pris plusieurs mesures dans le cadre de la lutte contre le nouveau Coronavirus, en insistant sur l'impératif de respecter les mesures préventives. « Face aux risques de propagation de la pandémie du Corona-

virus (Covid-19), et dans le cadre de la prévention de la propagation de ce virus, la vente promotionnelle a été annulée pour cet été », a poursuivi la même source.

Les services du ministère du Commerce, ajoute la même source, accompagnés de la force publique ont mené des opérations de contrôle de certains magasins et locaux commerciaux au niveau de plusieurs quartiers et marchés, et recouru à la fermeture immédiate de certains locaux commerciaux, au retrait du registre du

commerce et à l'imposition de sanctions financières à l'encontre de tout contrevenant aux lois et règlements en vigueur. « Il s'agit, pour les commerçants, de l'obligation de respecter les protocoles de prévention sanitaire, notamment le port obligatoire du masque de protection et la distanciation physique à l'intérieur des magasins », lit-on encore à travers ce communiqué.

La veille, soit mercredi dernier, la direction du Commerce de la wilaya d'Alger, avait annoncé le report, jusqu'à nouvel ordre, des soldes d'été 2020 qui devaient débiter le 21 juillet courant, en raison de la propagation de la pandémie du nouveau Coronavirus (Covid-19).

Afin d'endiguer la propagation de ce virus et d'éviter les rassemblements devant les locaux et les centres commerciaux qui pratiquent ce type de vente. Considérant que la vente au rabais, la vente promotionnelle et la liquidation ne sont pas une priorité actuellement, au vu de la crise sanitaire. « Cette formule de vente attire un grand nombre de clients à la fois ».

Rabah Mokhtari

invité de la rédaction

Pr Lyes Rahal

«Il faut éradiquer l'épidémie du Coronavirus avant l'automne»

Le directeur de l'Institut national de santé publique (INSP) et membre du comité de surveillance et de suivi de l'évolution du Coronavirus, Pr Lyes Rahal a estimé, ce jeudi, qu'il faut travailler dès maintenant pour essayer de « contenir » l'épidémie du Coronavirus (Covid-19) et de l'«éradiquer de notre pays avant l'arrivée de l'automne» S'exprimant dans l'émission «L'Invité de la rédaction» de la Chaîne III de la Radio nationale, pour le Professeur Lyes Rahal, le port du masque, le respect de la distanciation sociale et le respect des mesures barrière sont devenus plus que jamais nécessaires pour contrôler la propagation du Coronavirus. Précisant qu'il faut « travailler davantage sur la communication pour faire adhérer la population aux mesures préventives », il a rappelé qu'il y a un décret exécutif et une loi « qu'il faut absolument appliquer pour le port obligatoire du masque ». Relevant que « nous sommes devant un phénomène qui touche toute la planète » et pour le combattre efficacement « on doit être vigilant, solidaire et uni », le directeur de l'INSP a estimé qu'« il faut travailler dès maintenant pour essayer de contenir cette épidémie et de l'éradiquer de notre pays avant l'arrivée de l'automne ».

Selon le Pr Rahal, l'objectif important est de faire sortir l'épidémie des structures hospitalières et ensuite, agir selon les résultats des enquêtes épidémiologiques dans l'identification des cas confirmés et des cas probables positifs. Evoquant les efforts et les sacrifices consentis par le personnel soignant, l'intervenant a rendu hommage aux soldats en blouses blanches qui ont fait preuve, depuis des mois de combativité et de sacrifice malgré toutes les difficultés qu'ils ont rencontrés. « On doit protéger d'avantage nos médecins, la ressource humaine est beaucoup plus importante que les structures hospitalières », dit-il. Commentant la pénalisation des agressions des personnels soignant des structures de santé, le directeur de l'Institut national de santé publique, estime que protéger l'équipe soignante est un élément très important, notamment dans cette lutte la Covid-19. « Nous saluons cette initiative. Réellement nous sommes fiers de la décision du président de la République de protéger davantage le personnel de la santé », a-t-il conclu.

Radio Nationale

BRÈVE

Hommage Le défunt Lamine Bechichi réunissait les qualités et mérites des moudjahidine et d'hommes de lettre

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a adressé un message de condoléances à la famille du moudjahid Lamine Bechichi, décédé jeudi à l'âge de 93 ans, affirmant que le défunt inspirait respect et reconnaissance «pour les qualités et mérites de moudjahidine et d'hommes de lettre qu'il réunissait».

«Allah Le Tout Puissant a rappelé à Lui le défunt Lamine Bechichi et avec ce décès, ô combien amer et douloureux, nous perdons un des plus grands penseurs et hommes de culture de notre pays. Moudjahid, journaliste, intellectuel et artiste engagé, feu Lamine Bechichi était connu, lors de la Révolution bénie, parmi l'élite de la résistance pour son trait de plume et son style, d'abord dans le journal "La résistance algérienne", puis à "El Moudjahid" ou encore à la radio "La voix d'Algérie"», lit-on dans le message du Président Tebboune.

«Il a enrichi par ses écrits sublimes, des années durant, l'actif culturel national. Il contribua, depuis les postes de responsabilités et les missions dont il était investi avec brio, maîtrise et dévouement, au processus d'édification de l'Algérie, d'abord en qualité de directeur de la maison de la radio-télévision au lendemain de l'indépendance, puis Directeur général de la radio nationale, et pour finir ministre de la Communication», a ajouté le président de la République.

Agence

Fruits et légumes de saison

Une offre abondante en dépit de la pandémie du Covid-19

Le ministère de l'Agriculture et du développement rural a affirmé, avant-hier jeudi que la cadence de la production de fruits et légumes de saison ne s'est pas effrénée pendant toute cette période de crise sanitaire. Rassurant, au passage, sur la disponibilité des produits agricoles sur le marché notamment durant la fête de l'Aïd El Adha et tout au long de l'année. « Il y a une offre abondante des fruits et légumes de saison, en dépit de la pandémie du Coronavirus (Covid-19) », a indiqué le directeur de la Régulation et du développement de la production agricole (Drpda), Messaoud Bendridi. Il y a, a-t-il dit, une abondance des fruits et légumes de saison qui nous permet d'assurer l'approvisionnement du marché tout au long de l'année et de nous éviter des pénuries durant la fête de l'Aïd El Adha. Mettant en avant, à cet effet, les efforts accomplis dans la culture saisonnière de la pomme de terre où 42.000 hectares ont été arrachés sur une superficie globale de 70.000 hectares. S'agissant de la filière tomate, Messaoud Bendridi a

fait état d'une production de 700.000 quintaux. « Les surfaces cultivées sont de 12.000 hectares, dont 1.800 hectares de surfaces récoltées », a observé ce responsable. La même tendance haussière, a-t-il poursuivi, a été observée dans la production de l'ail et de l'oignon avec des quantités respectives de 2,2 millions de quintaux et 16 millions de quintaux.

Pour ce qui est des fruits, a-t-il ajouté, la production globale estimée à ce jour est de 2,2 millions de quintaux. Soulignant le travail, acharné des agriculteurs qui ont relevé le défi de la production en continuant d'activer au niveau de leurs exploitations agricoles pendant cette période de crise sanitaire, le directeur de la Drpda a fait savoir que les quantités cumulées à ce jour avoisinent les 15 millions de quintaux, et que, a-t-il poursuivi, la récolte se poursuivra jusqu'au mois de novembre prochain et permettra d'alimenter les stocks pour les périodes de soudure.

S'agissant des productions d'origine animale, ce même

responsable a fait état de la disponibilité de 70.000 tonnes de la viande rouge durant le mois de juillet et 36.000 tonnes de viande blanche.

Se félicitant, au passage, des mesures prises à temps par les pouvoirs publics, juste après le début du confinement sanitaire qui ont évité au secteur de subir des pertes liées au Covid-19.

Notamment les autorisations octroyées aux agriculteurs et aux éleveurs par les autorités locales sur instruction du Premier ministre, afin de leur permettre de poursuivre leurs activités au niveau des champs et exploitations.

Le directeur de la Régulation et du développement de la production agricole a également évoqué les autorisations délivrées par les autorités aux commerces des produits phytosanitaires, des intrants et des produits vétérinaires de reprendre leur activités, ayant permis au professionnels du secteur de traiter les fléaux agricoles et les maladies phytosanitaires à temps et d'éviter ainsi des pertes.

R. M.

Nouveaux enjeux de la politique énergétique

Attar plaide pour un nouveau modèle de gestion et de régulation du marché

Passer au vert et accélérer la transition énergétique, en parallèle, de la relance économique qui sera basée sur l'industrie et la finance inclusive, est un défi de taille que le gouvernement compte relever, en dépit de la situation économique interne vulnérable et la crise sanitaire mondiale. Depuis, plusieurs jours, le ministre de l'Énergie multiplie les sorties médiatiques et exprime, explicitement, sa nouvelle vision de reconfiguration du secteur de l'énergie, passant par l'accélération de la mise en place des textes d'application de la loi sur les hydrocarbures, d'ici le mois de septembre, tout en s'attaquant au chantier de la réorganisation du fonctionnement de son département et surtout de la remise à plat de la gouvernance de la compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach, qui devra désormais obéir à un modèle de gestion plus restreint et plus performant, dans son domaine. Ce sont, à priori, les deux objectifs fixés par le ministère de l'Énergie, Abdelmadjid Attar, qui n'a pas hésité à remettre en cause la gestion anarchique et biscornue de la Sonatrach et de la Sonelgaz. Il prône le changement à toute vitesse pour s'affranchir des anciens modèles de gestion et développer le secteur de l'énergie, nécessaire à l'économie nationale. «Une feuille de route du secteur de l'énergie est en cours d'élaboration dans le cadre de la relance économique du pays dont l'une des priorités sera l'accélération de la mise en œuvre des textes

Dans sa nouvelle vision, l'Etat canalise tous ses efforts en vue du développement, sans trop attendre, du secteur de l'énergie, indispensable pour la relance économique du pays. Dans cette perspective, il projette de mettre en place une stratégie globale pour ménager les ressources en eau afin de maintenir les relations réciproques entre les secteurs de l'énergie fossile et l'énergie renouvelable.

d'application de la loi sur les hydrocarbures», a déclaré, jeudi dernier à Alger, le ministre de l'Énergie, Abdelmadjid Attar, lors d'une réunion organisée conjointement avec le ministre de la Transition énergétique et des Énergies renouvelables, Chems Eddine Chitour. En effet, en aval du lancement de ses chantiers, M. Attar, met l'accent sur la nécessité de concert avec les deux secteurs des énergies renouvelables et des ressources en eau qui attirent, actuellement, de plus en plus les regards des responsables algériens.

Ménager les ressources souterraines -eau et énergie-, le double défi de l'Etat

La transition énergétique et le développement des énergies fossiles ou de l'industrie pétrochimique, des recherches d'exploration et d'exploitation nécessitent d'importantes ressources hydrou-

liques. L'eau et l'énergie sont indispensables au développement économique et des énergies fossiles non renouvelables, notamment, pour la génération d'électricité, pour la croissance de sources d'énergie organiques, pour l'industrie... Conscients de ce défi et des enjeux que ces trois secteurs représentent pour la relance économique et l'instauration d'une économie de marché solide, les trois ministères ont exprimés, la semaine dernière, chacun de son côté, sa disposition à conjuguer leurs efforts afin de renforcer le secteur énergétique et répondre aux besoins du marché local, en la matière. Une nouvelle forme de gestion et de concertation inédite en Algérie et qui pourraient affermir l'interrelation étroite entre les trois secteurs au cœur de l'enjeu économique, mais aussi climatique. Dans un communiqué rendu public récemment, le ministère des Ressources en eau a annoncé avoir «lancé une vaste opération de recensement des infrastructures hydrauliques qui touchera chaque commune d'Algérie, ce qui permettra au ministère de disposer d'une base de données complète sur la consistance détaillée et l'état précis du patrimoine de notre pays en infrastructures hydrauliques». Cette banque de donnée est indispensable pour l'évaluation des potentialités du pays en cette ressource vitale pour la population, au même titre que l'économie. Sachant que ces dernières semaines, le ministère de l'Éner-

gie accélère la finalisation des textes d'application de la loi sur les hydrocarbures afin de relancer, dans les plus brefs délais «des travaux d'exploration, du développement des gisements découverts, de la valorisation des ressources en terme de taux de récupération et du recentrage des activités de Sonatrach sur ses métiers de base. Sonelgaz également devra externaliser plusieurs de ses activités», a réaffirmé M. Attar. La rupture avec les anciens systèmes de gestion se fera par une politique d'intégration nationale efficiente et la numérisation des outils de travail et de gestion. Un premier pas vers une stratégie commune du développement de secteur de l'énergie et pour la transition énergétique commence à prendre forme d'ailleurs. En effet, M. Chitour a annoncé, récemment, qu'«une feuille de route traitant de l'économie d'énergie sera transmise à chaque département ministériel, avec comme principaux secteurs visés le transport, le tertiaire et l'habitat». Un fervent défenseur de l'énergie propre, M. Chitour réitère son attachement au développement urgent de ce secteur, invitant, dans le contexte, actuel difficile pour tous, «à rationaliser la consommation d'eau et éviter le gaspillage». Cette ressource est indispensable pour la relance économique et des secteurs générateurs de richesses, notamment, durant cette période de crise économique et sanitaire persistante.

Samira Takharboucht

Sous la loupe de l'Etat et les pressions économiques

Un nouveau régime fiscal réclamé

Réunis pendant trois jours dans le cadre des assises nationales sur la réforme fiscale, les participants se sont planchés sur les questions de fond, mais surtout sur les sempiternelles problématiques du fonctionnement de l'administration fiscale, de l'économie informelle et la non-conformité fiscale. Des dysfonctionnements à l'origine de l'inégalité fiscale et de l'érosion des impositions de base de l'Etat. Ce qui a conduit ce dernier à presser depuis plusieurs mois les responsables concernés d'élaborer un projet de réforme fiscale dans les plus brefs délais et remettre à plat le régime fiscal actuel incohérent et surtout préjudiciable à long terme. Durant ces trois jours de concertation et de débat long et large de la réforme fiscale, les participants à ces rencontres, présidées par le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane, ont examiné et évalué toutes les propositions et perspectives de révision profonde du régime fiscal devant répondre à l'urgence de la réforme financière globale et instaurer un modèle de gestion plus efficace et performant, concernant la gestion de la politique, entre autre du crédit de la monnaie, par conséquence revoir les fondamentaux et les ou-

tils de travail des banques algériennes. L'objectif de ces assises est de trouver un consensus fiscal pour promouvoir une réforme solide qui permettrait de renflouer les caisses de l'Etat, établir la conformité fiscale, mais surtout étoffer le réseau bancaire. Au premier jour de la rencontre, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a plaidé pour fiscalisation de l'économie parallèle qui cause un important préjudice aux finances publiques estimé à plus de 80 milliards de dollars circulant hors circuit bancaire. La bancarisation du commerce illicite n'est d'ailleurs pas suffisante, vu l'inégalité sur le contribuable des impositions constituée, principalement, de l'impôt sur le revenu global (IRG) dont peu d'opérateurs économiques s'acquittent, pointant du doigt les «fuyards» qui contournent la loi et refusent de payer leurs impôts, ce qui explique le recouvrement insignifiant de la fiscalité ordinaire. Pour renforcer le rendement de celle-ci, il est impératif de restreindre les contrevenants à s'acquitter de leur droit fiscal, d'un côté et de l'autre côté, il faudrait revoir le fonctionnement de tout le système fiscal qui ne répond plus à l'évolution du marché,

en niveau et en structure. Obsolète et défaillant. D'où la proposition d'accélérer la remise à plat de tout le régime fiscal et la modernisation, sans trop tarder, de l'administration fiscale et la doter des réseaux plus sophistiqués et plus performants. Au même titre que le capital humain qui devra s'impliquer dans le fonctionnement du nouveau système, contre tout acte de corruption et de fraude. Pour palier à ces lacunes, le ministre des Finances a attiré l'attention sur la vulnérabilité du système bancaire qui a été mis à genoux par les anciens gouvernants. L'Algérie aujourd'hui prône le passage à l'économie du marché, mais pour le faire, il faudrait révolutionner son système financier et bancaire. La suggestion d'ouverture du capital des banques nationales ou la création de banque par des Algériens résidents ou non, ressurgit après que cette option ait été interdite depuis des années, ce qui a impacté le secteur bancaire algérien, à la traîne en absence d'attractivité à l'investissement et de la compétitivité. Par ailleurs, pour réussir cette transition, il faudrait avoir un réseau informatique et internet plus performant.

Samira Takharboucht

INFRASTRUCTURES

Hydraulique

Le ministère lance une vaste opération de recensement

Le ministère des Ressources en eau a lancé une vaste opération de recensement des infrastructures hydrauliques qui touchera chaque commune d'Algérie, a indiqué jeudi un communiqué de ce département ministériel. Entamée cette semaine, cette opération permet au ministère «de disposer d'une base de données complète sur la consistance détaillée et l'état précis du patrimoine de notre pays en infrastructures hydrauliques. Précisant qu'il est «déterminé à collecter, rassembler et organiser toutes les informations du terrain afin de pouvoir effectuer un pilotage stratégique efficient», le ministère a expliqué que «jusqu'à aujourd'hui, le potentiel au niveau de nos communes (réseaux, réservoirs, ouvrages communaux, etc.), n'avait jamais été globalement évalué avec précision, dans notre pays continent». En plus de faciliter le pilotage stratégique, l'inventaire en cours, «favorisera la planification des interventions immédiates de mise à niveau, afin de soulager les zones qui se trouvent en difficulté à cause d'un entretien et d'un suivi déficients», a ajouté la même source. A l'issue de cette opération, «le ministère des Ressources en eau se dotera de son premier système d'information, qui viendra renforcer ses dispositifs décisionnels, en permettant en temps réel, une vision éclairée de la situation des infrastructures hydrauliques en Algérie», a fait savoir le communiqué. Ce recensement du patrimoine national, naturel et artificiel, découle de la nouvelle stratégie du secteur des Ressources en eau pour l'horizon 2030, a-t-on souligné, ajoutant que cette stratégie fait de «la maîtrise de la connaissance, la valorisation de la ressource, de la lutte contre le gaspillage et de l'adaptation aux changements climatiques, ses principales priorités». Afin de mener cette opération d'envergure, le ministre des Ressources en eau, Arezki Berraki, a chargé l'Agence nationale de gestion intégrée des ressources en eau (AGIRE) et l'organisme du Contrôle technique hydraulique (CTH), de réaliser cet inventaire. Les deux organismes s'appuieront sur leurs unités territoriales.

Agence

INFOS EXPRESS

Sidi Bel-Abbès

Trois suspects arrêtés et des psychotropes saisis

Les éléments de la brigade des stupéfiants de la police judiciaire ont arrêté 03 suspects en possession de 557 comprimés hallucinogènes et une somme de 27 millions de centimes, rapporte un communiqué de la cellule de communication et des affaires générales. L'enquête a été déclenchée à la suite d'une information. Des suspects utilisaient la cave d'un immeuble au centre-ville comme abris. Après une surveillance rapprochée des faits et gestes, l'endroit fut pris d'assaut et les suspects pris en flagrant délit en procession de drogue dure et de l'argent provenant des revenus des ventes. Une procédure judiciaire a été entamée à leur encontre pour répondre des chefs d'inculpations précités.

Djillali Toumi

Fouka (Tipasa)

Importante saisie de boissons alcoolisées

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité, la division régionale de la Gendarmerie nationale de Fouka a réussi à saisir une quantité importante de boissons alcoolisées de différents types et marques, sur la base d'informations confirmées selon lesquelles des personnes vendaient des boissons alcoolisées au niveau de la plage rocheuse de la municipalité de Fouka. Après l'exploitation et la vérification des informations, l'endroit a été perquisitionné et bouclé par des membres de l'escouade soutenant le peloton de sécurité et intervenant de Koléa, où 03 suspects ont été arrêtés et en possession de 3.500 unités de boissons alcoolisées de différents types et tailles, d'une valeur estimée à 350.000 dinars. Saisie de 03 véhicules avec des boissons alcoolisées. Saisie d'une somme de 152.000 dinars sur le produit de la vente de boissons alcoolisées. Les suspects ont été présentés devant les autorités judiciaires compétentes pour les chefs d'inculpation de «vente de boissons alcoolisées et contrebande de marchandises étrangères».

Mohamed El Ouahed

Aïn Beïda (Oum El-Bouaghi)

Le nouveau plan de circulation tarde à être fonctionnel



L'image de la ville d'Aïn Beïda est en train de ternir du fait de la circulation devenue très difficile et parfois impossible sur certaines artères cause du nombre impressionnant de véhicules qui s'agglutinent dans les ruelles et notamment dans le boulevard des jeûneurs et le quartier dit «séti-fien». On gare n'importe comment et on stationne d'une manière anarchique. Pour se déplacer d'un endroit à un autre, les conducteurs doivent faire preuve de patience et garder leur sang froid. Il est noté que les feux tricolores sont à l'arrêt depuis plus de 10 ans, ce qui rend la circulation impossible et personne ne respecte plus la priorité. Même les passages pour piétons ne

Le plus grand centre urbain de la wilaya d'Oum El-Bouaghi présente un attrait certain pour les visiteurs de la région qui viennent fréquemment s'approvisionner en fruits et légumes et viandes fraîches à des prix compétitifs.

sont plus visibles et deviennent un véritable casse-tête pour les traverser. A cela s'ajoute le phénomène des motocycles et autres bécanes qui provoquent ces derniers jours une recrudescence effarante dans la ville au point d'inquiéter les citoyens en cette période exceptionnelle que traverse le pays due au covid-19. Ils défilent matin et soir sur les boulevards de la ville sans discontinuer causant

d'énormes désagréments aux riverains dont certains sont malades et d'autres ont perdu leurs parents, frères, proches et même des amis à cause de la propagation du coronavirus qui continue ses ravages quotidiennement. N'oublions pas de signaler que dans beaucoup de cas, le passage des véhicules de gros tonnages en plein centre-ville qui provoquent d'énormes dégâts sur certaines routes avec bruit et émanation de fumée et ce en dépit de l'ouverture à la circulation des routes de contournement. Alors à quand le nouveau plan de circulation dont on parle à chaque fois pour atténuer l'encombrement de la ville ?

A.Remache

Des images «chocs» pour faire prendre conscience de la dangerosité de la Covid-19



Des professionnels de la santé versés dans la lutte contre le nouveau coronavirus (Covid-19) à Ain Defla ont relevé l'importance de recourir à des images «chocs et insoutenables» de personnes souffrant du redoutable virus en guise de réplique au «laxisme» de certains citoyens et leur refus d'observer les mesures barrières à même de permettre l'endiguement de la pandémie. (Photo >D. R.)

INFOS EXPRESS

Relizane

Un enfant en bas âge retrouvé noyé dans un bassin à Oued Rhiou

La distraction des parents envers leur progéniture s'avère parfois fatale. Les secours de la Protection civile de la wilaya de Relizane sont intervenus, dans la matinée d'hier aux alentours de 9h57 pour repêcher le corps sans vie d'un garçon, âgé de 13 ans, noyé dans un bassin d'eau d'une profondeur de 2 mètres et d'une longueur de 8 mètres, dans la commune de Oued Rhiou, au nord de Relizane, a-t-on appris, de M. Khamallah, chargée de la cellule de communication près de la Protection civile de la wilaya. En effet, l'unité secondaire de la Protection civile de Oued Rhiou, est intervenue, pour repêcher le corps de l'enfant, mort noyé dans un bassin d'eau qui servait à l'irrigation des cultures maraichères, au niveau du quartier Hassani Boudalia, dans la commune de Oued Rhiou, a indiqué l'orateur. À noter que les agriculteurs de la région profitent de cet étang pour arroser leurs champs, mais ils n'ont pas les conditions nécessaires pour sécuriser le périmètre. Une enquête a été aussitôt ouverte.

N.Malik

Aïn Témouchent

La corruption et l'escroquerie ont pris une ampleur vertigineuse

La corruption et l'escroquerie ont pris une ampleur vertigineuse dans les administrations et la société algérienne. C'est un constat amer et son éradication définitive nécessite la mobilisation générale des gouverneurs et des citoyens avant que ce fléau ne devienne une maladie incurable. Ainsi, la citoyenne Mendil Djamilia, courageuse avec larmes aux yeux rougis, résidant à la rue n° 62 Rabehi Saïd à Aïn Témouchent s'est présentée avant-hier à la maison de la presse locale pour dénoncer qu'elle est victime d'une bureaucratie subséquente. Armée de documents administratifs dûment légaux, elle crie à ceux qui veulent l'entendre. Selon ses documents, elle a déclaré qu'elle possède un logement qui a été démolit par le séisme du 22 décembre 1999 comme le prouve l'attestation signée par le président de l'APC de Aïn Témouchent. Elle a été contrainte de se reloger dans une autre habitation. Entretemps, les agents de la Direction du cadastre ont effectué une visite du lot de terrain sur lequel était bâti son logement et l'ont enregistré dans le plan cadastral sous la section n° 108, îlot n° 118, portant le nom «X». Alors depuis, plus de 20 ans qu'elle court pour la régularisation administrative de cette assiette de terrain. Elle plaide pour la suppression de ce «X» et l'inscription en son nom. Elle n'a cessé d'écrire aux directions des domaines, cadastre et conservation foncière. Elle a frappé à toutes les portes mais en vain. Dans sa réponse en 2018, la Direction du cadastre a reconnu l'existence de cette propriété foncière qui est enregistrée et cadastrée et inscrite sous le nom «X», mais elle l'a orientée vers la Direction de la conservation foncière pour l'identification du propriétaire. Même la Direction des domaines de l'Etat a mentionné dans sa réponse que cette affaire revient à la Conservation foncière qui est habilitée. «C'est la Direction de la conservation foncière qui refuse de me régulariser et je ne sais franchement pourquoi? Veut-on me déposséder de ma propriété et l'octroyer à une autre personne? En outre, j'ai adressé une lettre le 22 mars 2018 au directeur de la conservation foncière de la wilaya pour lui demander l'inscription de la propriété foncière en mon nom en joignant toutes les pièces administratives faisant office de preuve», martèle cette pauvre citoyenne. Nullement épuisée, cette dame défend légalement en usant tous les moyens légaux pour récupérer son bien. En conséquence, les citoyens se demandent pourquoi les parties concernées ne répondent pas définitivement à cette dame pour dore ce dossier, car ce lot de terrain est devenu une poche qui défigure le tissu urbain de la ville très convoitée par les spéculateurs et les corrompus du foncier.

Sabraoui Djelloul

Wilaya d'Alger

Fermeture de plusieurs commerces pour non-respect des mesures préventives

La commission de contrôle et de suivi de l'application des mesures préventives par les commerçants dans le cadre de la lutte contre la pandémie (Covid-19) a enregistré des infractions au niveau de plusieurs circonscriptions administratives d'Alger ayant entraîné la fermeture de certains commerces, a-t-on appris, mardi, auprès des services de la wilaya d'Alger. Après la formation d'une commission de contrôle et de suivi de l'application des mesures préventives par les commerçants sur instruction du wali d'Alger, Youcef Cherfa, ladite commission composée d'éléments de la Sûreté nationale, de la Gendarmerie nationale, de la Direction du commerce et de cadres des différentes circonscriptions administratives d'Alger a mené, lundi, sa première opération sur le terrain, lit-on sur la page Facebook de la wilaya d'Alger. Lors de sa première sortie sur le terrain (lundi), la commis-

sion a mené une opération de contrôle ayant ciblé les commerces au niveau des cités El Hamiz, Lido et la cité 8 mai 1945, et à El Mohammadia, circonscription administrative de Dar el Beïda, le marché couvert des vêtements à la rue Boulevard Colonel Bougara à El Biar, circonscription administrative de Bouzaréah, en sus du marché de Ben Omar, les magasins de vêtements dans la rue principale et le marché des fruits et légumes de Kouba, circonscription administrative d'Hussein Dey, selon la même source. Dans le même cadre, la commission a inspecté, selon la même source, l'application de la décision de fermeture à El Hamiz qui a touché 3.760 locaux à la cité SNTP, El Wouroud et le boulevard principal, tandis que des infractions ont été constatées et enregistrées à la cité Lido et à la cité 8 mai 1945. La commission a rédigé, ainsi, des avertissements et des déci-

sions d'arrêt temporaire d'activité de ces locaux. Par ailleurs, des infractions ont été constatées au niveau de certains commerces dans la commune de Kouba (Quartier de Ben Omar), et des décisions d'arrêt de leurs activités ont été émises, pour non-respect des mesures sanitaires et préventives de lutte contre la propagation du nouveau coronavirus. Ces mesures consistent en l'organisation de l'entrée et de la sortie des locaux couverts, le strict respect de la distanciation physique, l'organisation des files d'attente en dehors des magasins ouverts, en mettant un cordon ou une ceinture de sécurité, le collage d'affiches pour rappeler aux clients la nécessité de respecter ces mesures et l'interdiction de la présence de plus de deux ou trois clients à la fois dans le magasin, outre la garantie des produits de désinfection au profit des clients.

R.R

Mali

La majorité présidentielle affiche son soutien au plan de la Cédéao



■ Sortie de crise : des chefs d'Etat à Bamako.

(Photo : D.R.)

Après l'opposition, la majorité présidentielle au grand complet s'est réunie mardi dans la capitale Bamako pour se prononcer sur les résultats de la médiation de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (Cédéao). Elle a approuvé les recommandations de l'institution, contrairement à l'opposition qui a néanmoins appelé à une trêve dans la désobéissance civile.

Les partis et groupements politiques de la majorité présidentielle malienne ont voulu dans un premier temps «resserrer leurs rangs» au moment où on les entend de moins en moins, selon des observateurs de la scène politique malienne.

Ensuite, contrairement à l'opposition malienne qui n'approuve pas le plan de sortie de crise de la médiation de la Cédéao, ils ont voulu manifester leur soutien aux recommandations de l'institution, qui exclut notamment la démission du président malien.

La majorité présidentielle dit vouloir «tendre la main» à l'opposition et aux autres pour trouver une solution aux problèmes politiques. «Nous lançons un appel à tous les acteurs, au peuple malien», explique Amadou Koïta, ancien ministre, président du

La majorité présidentielle au Mali a approuvé la feuille de route proposée par la Cédéao qui a formulé une série de recommandations au terme de sa mission de médiation à Bamako, pour conclure un accord de sortie de crise.

parti socialiste Yélékoura, et membre de la majorité présidentielle.

«Pour qu'on se retrouve autour de la table, qu'on se retrouve pour un accord politique de rassemblement national proposé par le Président, qu'on se retrouve pour la mise en place d'un gouvernement d'union nationale. Un gouvernement qui sera adossé à cet accord, qui aura une feuille de route conforme aux résolutions du dialogue national inclusif», a-t-il soutenu.

Aucun sujet ne sera tabou au cours de ces rencontres, ajoute le représentant de la majorité, qui précise que son camp a applaudi la trêve de la désobéissance civile, décidée par les opposants. Cette dernière est prévue au moins jusqu'à la fête religieuse de Tabaski, le week-end prochain.

Cinq chefs d'Etat attendus jeudi à Bamako

Une accalmie semble donc être au programme, même si le Mouvement du 5 juin «M5» continue à exprimer son désaccord avec les propositions de la Cédéao. Cette dernière a proposé au terme de sa mission au Mali, la mise en place urgente d'un gouvernement d'union nationale, écartant la démission du président Ibrahim Boubacar Keita. Dans un communiqué rendu public dimanche, la mission, dirigée par l'ancien président du Nigeria Goodluck Jonathan, a formulé une série de propositions pour une sortie de crise, prévoyant également la formation d'une Cour constitutionnelle sur la base d'un consensus pour résoudre le litige autour des 31 sièges de l'Assemblée nationale.

Elle a proposé aux autorités de finaliser les enquêtes sur les décès survenus lors des manifestations des 10, 11 et 12 juillet qui «doivent s'étendre à toutes les violences et destructions des biens publics tels que l'Assemblée nationale, l'ORTM et le Haut conseil des collectivités territoriales». «La Cédéao se trompe de diagnostic sur la crise malienne», explique Choguel Maiga, le président du comité stratégique du M5, cité par des médias locaux. Au-delà des questions constitutionnelles, pour l'heure, la proposition de faire entrer le M5 dans un gouvernement d'union nationale ne semble pas convaincre.

Une délégation de la Cédéao, composée de cinq chefs d'Etat de la sous-région est attendue au Mali jeudi en vue de «contribuer à apaiser le climat de la socio-politique au Mali», selon un communiqué de la Représentation permanente de l'organisation sous-régionale au Mali mardi.

Il s'agit de Mahamadou Issoufou du Niger, Alassane Ouattara de la Côte d'Ivoire, Nana Akufo-Addo du Ghana, Muhammadu Buhari du Nigeria et Macky Sall du Sénégal.

R.I

Aides aux Sahraouis

Les allégations de détournement sont «sans fondement»

Les allégations de détournement de l'aide humanitaire de l'Union européenne (UE) aux réfugiés sahraouis sont «sans fondement», et «ne font que détourner l'opinion internationale de la question de l'occupation du Sahara occidental et du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination», a déclaré l'ambassadeur d'Algérie à Bruxelles, Amar Belani. Dans une mise au point au journal The Brussels Times au sujet des allégations colportées par l'eurodéputé frontiste, Dominique Bilde, sur le détournement de l'aide humanitaire, M. Belani a noté que ces accusations «ne font que détourner l'attention de l'occupation illégale du Sahara occidental et du droit légitime du peuple sahraoui à l'autodétermination». Se référant aux réponses données par les plus hauts fonctionnaires de l'UE, l'ambassadeur a rappelé la déclaration de l'actuel commissaire à la gestion des crises de l'UE, Januz Lenarcic, qui a confirmé début juillet le contrôle rigoureux de l'aide dans les camps des réfugiés sahraouis.

«L'UE a mis en place des mesures de suivi et de contrôle très solides à tel point que certains de ses partenaires lui reprochaient de rendre difficile le travail avec ses services», avait déclaré Lenarcic devant la Commission du développement de l'UE. Contrairement à ce que la députée Bilde avance sur le nombre de réfugiés «surestimé», l'ambassadeur a rappelé que le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a publié, en mars 2018, un rapport dans lequel la population des camps de réfugiés sahraouis de Tindouf était estimée à

173.600, soit une augmentation de près de 40% par rapport aux estimations de 2007. Au 31 décembre 2017, «ces chiffres sont encore plus élevés que ceux sur lesquels le HCR, l'UE et le Programme alimentaire mondial planifiaient leurs opérations d'aide humanitaire», précise-t-il. Le HCR, avait alors, souligné l'importance de son rapport du fait qu'il représente l'analyse «la plus complète jamais réalisée depuis 2007 sur le sujet», d'autant plus que ses conclusions sont le résultat d'une mission d'experts multisectorielle impliquant le HCR, l'UNICEF, le PAM et plusieurs ONG internationales. Comme le rapport en question l'indique clairement, l'équipe de la mission a eu «un accès complet» aux sites et aux informations demandés, qu'elle a répertoriés de façon «indépendante». Dans ce cadre, le Programme alimentaire mondial (PAM) a adopté la nouvelle estimation du nombre de réfugiés sahraouis dans son rapport d'août 2018 sur «l'évaluation de la sécurité alimentaire des réfugiés sahraouis». L'ancien commissaire européen en charge de l'aide humanitaire et de la gestion des crises, Christos Stylianides, a également pris note de cette mise à jour à la hausse du nombre de réfugiés sahraouis, dans une réponse parlementaire du 2 juillet 2019. Concernant l'enregistrement des réfugiés sahraouis, Belani a répondu que cela «relevait de l'ensemble du plan de paix des Nations unies qui doit impérativement conduire à la tenue du référendum d'autodétermination».

R.I

contribution

Covid-19

La crise mondiale 2020/2021 et ses impacts économiques et sociaux



Professeur des universités, expert international D' Abderrahmane Mebtoul

Le second scénario est le déconfinement total avec le risque d'un désastre sanitaire avec des millions de morts, qu'aucun Etat et système sanitaire ne pourraient supporter avec le risque d'une déstabilisation politique de bon nombre de pays qui n'ont pas d'assises populaires. La solution médiane est un déconfinement progressif maîtrisé conciliant l'aspect. Le choc de 2020 dû au coronavirus aura des effets durables sur l'économie du monde 2020/2021.

1.- Une décroissance mondiale inégalée depuis la crise de 1928/1929

La Banque mondiale souligne que la contraction du PIB mondial par habitant sera d'une ampleur inédite depuis 1945-1946. Compte tenu des incertitudes accrues, particulièrement en ce qui concerne l'évolution du virus et la destruction de capacités industrielles, on ne peut pas exclure de nouvelles révisions à la baisse. De toute manière, le grippage des chaînes d'approvisionnement mondiales dû à la pandémie forcera les gouvernements à tout repenser et la politique économique qui sera sans doute ajustée si ce n'est complètement remaniée pour encourager un rapatriement de productions critiques. Cela concernera notamment les équipements sanitaires et de produits pharmaceutiques, avec des mesures protectionnistes et le resserrement des conditions financières, sous réserve qu'il n'y ait pas une deuxième vague d'infections qui forcerait les gouvernements à envisager de réinstaurer le confinement avec un impact désastreux sur le marché du travail.

La Banque mondiale estime ainsi qu'entre 70 et 100 millions de personnes pourraient basculer dans l'extrême pauvreté, effaçant ainsi les progrès réalisés les trois dernières années dans la lutte contre la pauvreté. Avant cette crise sanitaire, l'institution tablait sur une nouvelle baisse en 2020 de la proportion de la population mondiale vivant avec moins de 1,90 dollar par jour. Dans cette perspective la Banque mondiale a prévu qu'en cas de seconde vague de la pandémie ou si les autorités étaient contraintes de reprendre des mesures de confinement, le PIB mondial pourrait alors se contracter de 8%. Enfin, quand bien même, la reprise avec un taux de croissance de 4,2% en 2021, il se matérialisait, «dans de nombreux pays, par de profondes ré-

Le monde assiste à une crise inégalée depuis la crise de 1928/1929, contrairement à la crise de 2008/2009 qui touchait la sphère financière, touche à la fois la sphère réelle et par ricochet la sphère financière et la sphère sociale. Les gouvernants se trouvent confrontés à trois dilemmes. Le premier scénario est de continuer le confinement quitte à étouffer la machine économique avec les risques neuro psychologiques et surtout le risque d'exploitations sociales pour ceux qui n'ont pas de revenus et de protection sociale surtout dans des pays où domine la sphère informelle.

cessions provoquées par la Covid-19 qui devraient peser sur la capacité de croissance pour les années à venir. Sans compter que la crise dans des économies largement informelles sera plus difficile à combattre, faute de moyens budgétaires suffisants et à cause d'une faible capacité administrative pour distribuer l'aide comme les indemnités de chômage. Ces perspectives sont d'autant plus alarmantes que la crise risque de laisser des séquelles durables et de donner lieu à des difficultés planétaires majeures, finance et institutions, la fermeture des écoles et les difficultés accrues d'accès aux soins de santé primaires ayant des effets durables sur le développement du capital humain.

Les rapports de la Banque mondiale et du FMI de juin 2020 analysent en détail la récession pour certaines régions. Pour le FMI dans son rapport du 24 juin 2020, une différence avec le rapport de la Banque mondiale du 8 juin 2020, en 2021, la croissance mondiale devrait atteindre +5,4%. Où les pays avancés aurait une croissance négative de moins 8,0% avec une prévision de +,8% en 2021 contre 1,7% en 2019, et les pays émergents et pays en voie de développement une croissance négative de moins -3,0% avec une prévision de +5,9% en 2021 contre 3,7% en 2019. Ainsi les Etats-Unis aurait une croissance négative de moins -8% avec une prévision de +4,5% en 2021 contre un taux de croissance +2,3% en 2021, ce pays connaissant un taux de chômage sans précédent ; l'Allemagne pilier de la zone euro un taux de croissance négatif de -7,8% avec une prévision de +5,4% en 2021 contre +0,6% en 2019, la France un taux de croissance négatif de -12,5% avec une prévision de +7,3% en 2021 contre +,5% en 2019, l'Italie une croissance négative de moins -12,8%, une prévision pour 2021 de +6,3% contre +1,4% en 2019. une croissance négative de moins 12,8%, avec une prévision de +6,3% en 2021 contre +2,0% en 2019, le Royaume Uni, une croissance négative de moins -10,2% avec une prévision de +6,3% pour 2021 contre +1,4% en 2019, le Canada une croissance négative de -4,8% avec une prévision de +4,9% en 2021 contre +1,7% pour 2019.

Pour le rapport de la Banque mondiale du 8 juin 2020, pour l'Amérique latine et Caraïbes, en 2020, nous devrions avoir une contraction de 7,2% de l'activité économique régionale en 2020. L'économie brésilienne devrait se contracter de 8%, le Mexique de 7,5%, l'Argentine de 7,3% en 2020,

le Chili -6,8%, la Colombie -8,5%, l'Uruguay -6,2% et d'une manière générale l'Amérique centrale devrait connaître un ralentissement économique de 3,6% en 2020 et dans les Caraïbes, l'activité économique devrait se contracter de 1,8%.

Pour l'Asie de l'Est et Pacifique, la croissance devrait chuter à 0,5%, pour 2020, et pour l'Europe et Asie centrale de 4,7%. Ainsi pour certains pays de ces régions qui tirent la croissance de l'économie mondiale, nous avons : la Chine un taux de croissance positif de 1,0% taux faible depuis, l'empire du milieu ayant besoin d'un taux de croissance de 9/10% pour atténuer les tensions sociales idem pour l'Inde dont leur population dépasse le milliard d'habitants l'Inde - 3,2%, qui irrigue l'économie mondiale notamment dans l'informatique, l'Indonésie 0,0%, les Philippines -1,9%, le Pakistan -2,6%, la Malaisie -3,1%, la Mongolie -0,5%, la Thaïlande -5,0%, le Bangladesh positif 1,6%, le Vietnam taux positif de 2,8%, Le Sri Lanka -3,2%, Russie -7,6%, Hongrie -5%, Bulgarie -6,2%, Roumanie -5,7%, Turquie -6,8%, l'Ukraine -7,2%, Kazakhstan -6,7% et la Pologne -4,2%. Pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, l'activité économique devrait se contracter de 4,2% sous l'effet de la pandémie et de l'évolution du marché du pétrole, contre une prévision de 2,4% dans l'édition de janvier 2020. Les pays exportateurs de pétrole avec les risques de conflit élevés dans la région, des problèmes politiques pourraient perturber les programmes de réformes, étant donc les plus pénalisés par l'effondrement des prix du pétrole et l'affaiblissement des importations des économies avancées et des grands pays émergents. La Banque mondiale estime pour ces pays une contraction d'activité de 5% contre une croissance de 2% annoncée dans les prévisions de janvier : l'Iran -5,3% cette année, dans les pays membres du Conseil de coopération du Golfe (CCG) - 4,1%, l'Algérie - 6,4% loin des prévisions de la Loi de finances complémentaire 2020, l'Iraq 9,7% , le Maroc -4%, la Tunisie 4%, l'Arabie Saoudite -3,8% l'Egypte -3,0%, Emiraties, -4,5%, Koweït -5,4%, Bahreïn -4,5%, Qatar -3,5%. Pour Afrique subsaharienne, l'activité économique de la région devrait se contracter de 2,8% en 2020, repli le plus fort jamais enregistré, la croissance pouvant reprendre en 2021 de 3,1% si la pandémie recule au deuxième semestre de cette année. L'économie nigériane devrait se contracter de 3,2% en 2020, l'Angola

-5,2%, l'Afrique du Sud une baisse de 7,1% - la contraction la plus forte depuis un siècle. Pour d'autres pays d'Afrique dont le continent avait connu une forte croissance nous avons pour 2020, le Benin -5,5% contre 6,9% pour 2019, pour la même période 2020/2019, le Burkina-Faso 2,0% contre 5,7%, le Niger 1,0% contre 6,3%, l'Ethiopie 3,2% contre 9,0%, le Togo 1,0% contre 5,3%, le Mali 0,9% contre 5,1% en 2019, l'Angola -4,0% contre -0,9%, la Côte d'Ivoire 2,7% contre 6,9%, le Cameroun -2,2% contre 3,9%, le Gabon -3,2% contre 3,3%, le Kenya 1,5% contre 5,4%, le Tchad -0,2% contre 3,2% et la Mauritanie incluse dans cette rubrique régionale -0,2% contre 6,3%.

2.-Accroissement de l'endettement des Etats et situation sociale mondiale explosive

Cette situation a un impact à la fois sur l'endettement des Etats et l'accroissement du taux de chômage. Pour le FMI, les mesures budgétaires annoncées sont désormais estimées à près de 11 000 milliards de dollars dans le monde, contre 8 000 milliards de dollars dans le Moniteur des finances publiques d'avril 2020, la moitié de ce montant (5 400 milliards de dollars) correspondant à des dépenses supplémentaires et à des recettes perdues, la moitié restante des 5 400 milliards de dollars correspondant à un apport de liquidités, sous forme de prêts, d'injections de capital et de garanties, notamment par l'intermédiaire des banques publiques et des entreprises publiques, ces mesures permettant de préserver les flux de trésorerie des entreprises et de limiter les faillites, mais pourraient alourdir la dette et creuser les déficits publics à l'avenir si elles devaient se solder par des pertes. La plus grande partie des mesures de relance budgétaire reste le fait des pays du Groupe des vingt (G-20) dont les interventions représentent actuellement 6% du PIB contre 3% en avril 2020.

Dans le scénario de référence, la dette publique mondiale devrait atteindre un niveau record supérieur à 101% du PIB en 2020-21, soit une hausse de 19 points de pourcentage par rapport à 2020. Comme le note plusieurs analystes dans le Financial Times, le Monde.fr et les Echos.fr de juin 2020, reste que quelle que soit la façon dont les Etats s'attaqueront à cette montagne de 66 000 milliards de dollars (61 000 milliards d'euros) de dette - effacement partiel, intervention des Banques centrales, cocktail de croissance et d'inflation - celle-ci risque de peser longtemps sur les politiques publiques et le paysage politique. Quant à l'impact sur le taux d'emploi, le rapport de l'OCDE de juin 2020 met en relief que pour la baisse d'un point de taux de croissance, en moyenne annuelle, le taux de chômage s'accroît d'environ de 350 000 personnes, les femmes étant les plus vulnérables.

(A suivre)
A. M.

INFO
EXPRESS

Sidi Bel-Abbès

Plusieurs projets pour entretenir au mieux le réseau électrique

Dans un souci de garantir un meilleur service dans la distribution de l'énergie électrique à travers le territoire de la wilaya de Sidi Bel Abbès et afin d'assurer la continuité et la qualité de service, la Concession de l'électricité et du gaz de Sidi Bel Abbès a lancé plusieurs projets de développement pour l'année 2020, rapporte un communiqué de la cellule.

Des mesures ont été entreprises en matière d'investissement et d'entretien du réseau électrique, accompagné du déploiement d'un personnel qualifié et équipé de moyens permettant l'intervention en temps réel pour annihiler toute perturbation en matière de distribution. Dans ce cadre, et afin de répondre à cet objectif, 36 projets ont été réalisés :

Restructuration du réseau électrique en moyenne tension sur une longueur de 3,3 Km. Création d'un réseau de distribution en basse tension sur une longueur de 3,05 Km. Création de 20 postes de transformation électrique en plus de la réalisation d'un réseau électrique en moyenne tension sur une longueur de 33,62 km répartis sur plusieurs communes à savoir : Aïn Trid, Bellouladi, Sidi Bel Abbès, Tilmouni, Tessala, Amarna, Mezaourou, Teghalimet, Télagh, Merine, Tafessour, Bedrabine, Tabia et Hassi Dahou. Remplacement de 7,375 km de réseau en moyenne tension. Mise en service du nouveau poste de transformation haute tension de Sidi Djillali en remplacement de la cabine mobile et la suppression du réseau haute tension aérien situé en zone urbaine.

Ce nouveau poste permettra d'améliorer la qualité de service pour les quartiers Ben Hamouda, Méconnais, le Rocher, Adda Boudjellal, Gambetta et le campus universitaire. Par ailleurs, deux sources d'alimentation en énergie électrique, à savoir le poste 60/30 kilovolt Pack+Belarbi et le poste 60/30 kilovolt Pack+Ben Badis, et qui entrera en service en 2021, conclut le communiqué

Djillali Toumi

Sidi Bel-Abbès

Campagne d'information sur la plateforme «Arracom» et l'espace El Hasnaa

La Caisse nationale des assurances sociales de Sidi Bel-Abbès a lancé une campagne d'information sur la plateforme numérique «Arracom», sur initiative de son ministère, rapporte un communiqué de la cellule de la Caisse.

Ces journées d'information s'étaleront jusqu'au 16 juillet prochain, dans une initiative rentrant dans le cadre du projet de rapprochement de la Caisse à la clientèle, pour une meilleure prise en charge des citoyens, notamment en matière de couverture sociale, d'emploi, ainsi que le respect de l'application de la législation du travail et la préservation des droits des travailleurs.

Le secteur est confronté continuellement à de nouveaux défis, dans le domaine du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, et plus particulièrement dans le domaine de la modernisation, de la numérisation devenue souci majeur et de la rénovation des mécanismes de gestion de transition numérique.

Dans cet objectif, le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, à l'effet de répondre aux mul-



tiplés attentes et préoccupations des citoyens et des usagers, une plateforme numérique a été créée à travers le site web du ministère à partir du lien «araacom.mtess.gov.dz». Ce site est mis à la disposition des citoyens et de toute catégorie sociale, comprendre les experts, les universitaires, les chercheurs, les syndicalistes, et les représentants de la société civile, et ce pour recueillir leurs avis sur les différentes questions se rapportant à leurs quotidiens et aux activités du secteur. La plateforme permettra de répondre à une série de questions rapides sur l'efficacité des services et prestations fournis, et d'évaluer l'impact sur la société d'une part. Aussi, de permettre un échange et partage de propositions avec les spécialistes et d'examiner les problématiques posées, soit à travers les avis et points de vue exprimés, ou par l'envoi d'études et analyses réalisées. Ainsi, le citoyen pourra se considérer comme acteur majeur pour l'amélioration de la qualité des services et prestations engagées par la Cnas.

Les données et les propositions recueillies à travers cette plateforme feront l'objet d'études par les spécialistes et experts dans le domaine, fait-on part.

Il permettra ainsi à la Caisse et aux pouvoirs publics d'envisager une vision commune et homogène sur les mesures à entreprendre pour répondre aux besoins de cet objectif en matière de qualité et de quantité. La CNAS entamera une 2^e campagne d'information sur l'authentification de l'attestation d'affiliation en ligne à travers l'espace El Hasnaa dans le cadre de la simplification des procédures administratives dans un souci de booster davantage l'amélioration des prestations et la qualité du service rendu dans un objectif de répondre au mieux aux attentes des bénéficiaires.

Ce nouveau service offre la possibilité à l'ensemble des employeurs, administrations publiques, collectivités locales de procéder à l'authentification de toute attestation d'affiliation issue de la CNAS, conclut le communiqué.

Djillali Toumi

Damous (Tipasa)

Meurtre avec préméditation

La division régionale de la Gendarmerie nationale de Damous a pu arrêter un suspect dans l'affaire de meurtre avec préméditation qui a causé la mort d'une femme de 30 ans. Les faits remontent au 07/05/2020 où une voiture en provenance d'un chemin forestier a été vue roulant à une vitesse très rapide.

Après avoir activé l'élément d'enquête, deux personnes qui étaient à bord du véhicule ont été identifiées et elles ont confirmé avoir découvert un cadavre recouvert de brindilles de pin. Les enquêteurs ont révélé que le corps de la femme gisant au sol présentait des traces d'étouffement et la présence de brûlures sur tout le corps causées par une substance acide.

Après avoir intensifié les recherches et exploité les câbles de recherche des personnes qui les recherchaient, il est devenu clair que la victime était examinée par sa famille, après leur avoir été présentée, elle a été identifiée et confirmé que leur

filles avait quitté la maison le 07/05/2020. Poursuivant son enquête et exploitant les appels sortants et entrants du véhicule installé sur le téléphone de la victime. L'identité du suspect qui a été arrêté dans le domicile de sa famille a été déterminée par le biais d'une enquête. Alors qu'il l'a échangé avec ses mains jusqu'à ce qu'elle perde connaissance et constate sa mort, puis verse des matières acides sur tout son corps, la recouvre de branches de pin et quitte les lieux en cachant ses effets personnels à environ 10 km de la scène du crime.

Le suspect a été traduit devant les autorités judiciaires compétentes pour le crime de meurtre avec préméditation, la torture et l'abus d'un cadavre, le défaut de signaler un crime et l'obscurcissement des traces de délits. Quant aux deux personnes arrêtées, elles ont été suivies du délit de non-dénonciation d'un crime.

Mohamed El Ouahed

Relizane

Un nouveau calendrier de virement des pensions et allocations de retraite

Cette opération vise à «améliorer les prestations de service au niveau de la CNR et d'avoir moins d'affluence journalière des retraités au niveau des bureaux de poste», appelant à cette occasion les retraités à «respecter ce calendrier ainsi que les mesures barrière de lutte contre le Coronavirus», a indiqué M.Benhala, directeur de la CNR de Relizane. Il s'agit d'un nouveau calendrier qui sera applicable dès ce mois de juillet et qui fixe les dates de versement des pensions et leur répartition sur plusieurs jours sur la base du dernier chiffre du numéro du compte CCP, a déclaré lors d'un point de presse animé au siège de la CNR de Relizane. Un nouveau calendrier de virement des pensions et allocations des retraites a été fixé par Algérie Poste et la Caisse nationale des retraites (CNR) pour une prise en charge optimale de cette frange de la société, a-t-on appris de Yasmine Djelid, chargée auprès de la direction de la CNR de la wilaya de Relizane. Selon l'oratrice, «il faut se référer au dernier chiffre du numéro du compte CCP, sans prendre en considération la clé, pour connaître la date de virement des pensions et allocations des retraites». Les retraités et les

ayants droit qui avaient l'habitude de percevoir leurs pensions et allocations le 20 de chaque mois et dont le compte se termine par 0 ou 1, la date de versement de leurs pensions et allocations sera le 18 de chaque mois, ceux dont le compte se termine par 2, 3, 4 ou 5, la date de versement sera le 19 de chaque mois et ceux dont le compte se termine par 6, 7, 8 ou 9, la date de versement sera le 20 de chaque mois, a-t-elle détaillée. Les retraités et les ayants droit qui avaient l'habitude de percevoir leurs pensions et allocations le 22 de chaque mois et dont le compte se termine 0, 1, 2 ou 3, la date de versement de leurs pensions et allocations sera le 19 de chaque mois, ceux dont le compte se termine par 4, la date de versement sera le 20 de chaque mois, ceux dont le compte se termine par 5 ou 6, la date de versement sera le 20 de chaque mois et ceux dont le compte se termine par 7, 8 ou 9, la date de versement sera le 22 de chaque mois. En ce qui concerne les retraités et ayants droit qui avaient l'habitude de percevoir leurs pensions et allocations le 24 de chaque mois et dont le compte se termine 0 ou 1, la date de versement de leurs pensions et allo-

cations sera le 20 de chaque mois, ceux dont le compte se termine par 2 ou 3, la date de versement sera le 22 de chaque mois, ceux dont le compte se termine par 6 ou 7, la date de versement sera le 23 de chaque mois et ceux dont le compte se termine par 8 ou 9, la date de versement sera le 24 de chaque mois. S'agissant de ceux qui percevaient leurs pensions et allocations le 26 de chaque mois et dont le compte se termine 0 ou 1, la date de versement de leurs pensions et allocations sera le 22 de chaque mois, ceux dont le compte se termine par 2 ou 3, la date de versement sera le 23 de chaque mois, ceux dont le compte se termine par 4 ou 5, la date de versement sera le 24 de chaque mois, ceux dont le compte se termine 0 ou 1, la date de versement de leurs pensions et allocations sera le 22 de chaque mois, ceux dont le compte se termine par 2 ou 3, la date de versement sera le 23 de chaque mois, ceux dont le compte se termine par 4 ou 5, la date de versement sera le 24 de chaque mois, ceux dont le compte se termine par 6 ou 7, la date de versement sera le 25 de chaque mois et enfin ceux dont le compte se termine par 8 ou 9, la date de versement sera le 26 de chaque mois. Melle Djelid Yasmine a affirmé que ce calendrier vise à «améliorer les conditions d'accueil des retraités et des ayants droit lors des jours de versement des retraites et allocations, et à parfaire la qualité du service public».

N.Malik

Mots fléchés

Couvert de miettes Brave type		Prenais de l'air Kidnapping		Partisans d'une doctrine		Aima à la folie Bordures des forêts		Forme sinueuse
				Repos enfantin				
Ouvrage de dentelle Coiffure militaire								
				Egare ses clés Exaspéré				
Sapeur-pompier	Pied d'établi Engager une somme							
		Orientés Complètement saccagé					Arrêt fréquent sur l'autoroute	
Fortes dénivellations Joliment coloré						Pascal abrégé Chlore symbolique		
Pronom pour un homme Défaire le noeud			Période d'attente Fin d'infinif					
							C'est chinois comme jeu	
Il va plus loin que le métro				Jardin paradisiaque				

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8
I								
II								
III								
IV								
V								
VI								
VII								
VIII								
IX								
X								
XI								
XII								

HORIZONTALEMENT

I. Pieds qui s'emmêlent. II. Second calife de l'Islam. Imagerie nucléaire. III. Apunage. Mer du Kazakhstan (d'). IV. Tierce personne. Val de Garonne (d'). V. Condiment de pizza. Au milieu de rien. VI. Coeur de laitue. Bot pied !. VII. On y présente la culture du monde arabe. Piqué un léger fard. VIII. Héraclès le tua. IX. Amateur de belles choses. X. Pas urbaine. XI. Cause de retenue. Il échappe à la saisie. XII. Réunit les têtes pensantes. Grecque.

VERTICALEMENT

1. Personnage de la commedia de l'arte. 2. Piste de Ferrari. Possessif. Premier tiers des impôts. 3. Pianiste français. Petite monnaie d'Egypte. 4. Chrome de chimiste. Son enfance fut heureuse. Dérivation d'un circuit. 5. Il n'est pas très étendu sur cette terre. Lancer les boulets. 6. Fit son nid. Propre à une cage. 7. Papillons colorés. Donne sa voix en échange de paroles. 8. Langage du Web. Victimes d'un fléau. Caractère pour Aristophante.

Mot mystère

- | | | |
|------------|-------------|-----------|
| AMARANTE | INDOLINE | TIGREE |
| ARGENTE | JASPE | TIQUETE |
| CANNELLE | JURER | TISONNEE |
| CARMINEE | MAGENTA | TURQUIN |
| CERISE | MOIRURE | UNICOLORE |
| CERULEEN | NOIRCIR | UNIE |
| CHAMOIS | NUANCER | VERMEILLE |
| CLAIR | OCRER | VERTE |
| COLORIS | ORANGE | VIRER |
| CRUE | POLYCHROMIE | |
| DELAVEE | RECHAMPIR | |
| ECARLATE | REFLET | |
| ECRU | RENFORCER | |
| EMAIL | RUBICOND | |
| EMPOURPRER | SAFRANEE | |
| FONCEE | SAUMON | |
| INCARNATE | SOMBRE | |
| INDE | TAOUEE | |
| INDIGO | TEINDRE | |

U	R	C	E	L	L	I	E	M	R	E	V	E	R	T	E
E	E	E	E	V	A	L	E	D	E	G	N	A	R	O	E
R	R	E	N	F	O	R	C	E	R	I	S	E	G	N	T
B	E	I	N	C	A	R	N	A	T	E	N	I	I	E	N
M	C	R	P	N	R	B	O	R	N	I	D	U	L	E	A
O	A	U	O	M	O	U	F	G	E	N	Q	F	A	R	R
S	R	B	L	L	A	S	E	E	I	R	E	U	R	G	A
E	L	I	Y	E	O	H	I	N	U	R	I	L	E	I	M
E	A	C	C	I	P	C	T	U	T	O	V	L	T	A	
N	T	O	H	R	O	S	I	E	M	A	I	L	J	E	E
A	E	N	R	L	I	C	A	N	R	O	N	O	U	I	R
R	D	D	O	O	L	L	J	U	U	A	C	R	N	U	
F	N	R	M	A	G	E	N	T	A	E	L	R	E	D	R
A	I	A	I	N	D	U	L	I	N	E	G	E	R	R	I
S	H	R	E	M	P	O	U	R	P	R	E	R	E	E	O
C	A	R	M	I	N	E	E	S	A	U	M	O	N	M	

Le mot manquant

Dans la citation suivante, un mot a été supprimé :

«Avec du temps et de la patience, on vient à bout de»

Est-ce le mot :

A : Courage ? B : Tout ? C : Lutte ?

(Albert Français)

Solutions du numéro 473

Mots croisés

Horizontalement :

IRANIENS - RENOMMEE - INESPERE - SOT - EROS - HI - CRIN - TRIO - SIC - E - SUC - EO - RHO - RANG - RU - SEL - I - IMMEDIAT - E - AMI - IE - RTL - TUER.

Verticalement :

IRISHERRIER - RENOIR - HUM - T - ANET - ISO - MAL - NOS - COU - SEM - IMPER - CREDIT - EMERIS - ALI - U - NERONIEN - AIE - SEES - COGITER.

\$Mots croisés

Horizontalement :

MONARQUE - EBOUEURS - SOU - SENT - ALESE - EU - NE - ODE - A - G - TRANSI - ETAT - TER - SYMETRIE - RISEES - SAS - SEMA - PNEU - SEL - AS - NU - SU.

Verticalement :

MESANGES - SPA - OBOLE - TYRANS - NOUE - TAMISE - AU - SORTES - UN - RESEDA - TES - U - QUE - ENTREES - URNE - SEISMES - ESTUAIRE - ALU.

Le mot manquant

«Le bonheur et le malheur finissent où l'indifférence commence.»

(Proverbe Paul Thiébaud)

Mot mystère

COURONNEMENT

télévision

Programme



11.00 Les feux de l'amour
12.00 Journal
12.30 Reportages
13.25 Reportages faits divers
15.05 Vacances des familles nombreuses
16.50 Les docs du week-end
18.10 Nos chers voisins
17.10 Météo
19.00 Journal
21.00 Météo
21.05 Le grand Bêtisier de l'été



10.10 Tout le monde veut prendre sa place
12.00 Le journal
13.30 Tout compte fait
13.50 Un mariage plus que parfait
14.00 La boutiques des secrets
16.30 La robe de ma vie
17.40 N'oubliez pas les paroles
18.45 Le journal
20.00 Fort Boyard
20.55 Vestiaires
21.05 Fort Boyard



09.10 Météo
10.10 Norbert, commis d'office
12.00 Cauchemar en cuisine
13.30 Cauchemar en cuisine
13.50 E=M6 spécial santé
14.55 Chasseurs d'appart'
16.35 E=M6 spécial santé
17.40 French in the City
18.45 Le journal
20.25 Scènes de ménages
21.05 Nos jours heureux
23.10 Les vacances du Petit Nicolas



06.00 EuroNews
06.30 Boule et Bill
06.42 Ludo
07.09 Titeuf
07.40 Anatole Latuile
07.47 Les lapins crétiens : invasion
08.06 Raiponce : la série
08.20 Sept nains et moi
09.40 Les nouveaux nomades
11.20 Les grands du rire
11.25 Les carnets de Julie
11.55 Journal
12.20 Météo

12.25 Un livre toujours

13.55 Les grands du rire

14.15 Les carnets de Julie

15.15 Les carnets de Julie avec Thierry Marx

16.15 Trouvez l'intrus

17.10 Questions pour un champion

19.30 Zorro

21.05 Commissaire Magellan

22.35 Commissaire Magellan



18.05 Matière grise
19.42 Tout le monde veut prendre sa place
20.00 Acoustic
20.30 Journal
21.00 Stupéfiant !
23.08 Odysseus



13.10 Rosa
14.55 Rosa : wedding planneuse
16.30 Rosa : wedding planneuse
18.05 La petite histoire de France
20.00 Les 30 ans du Top 50
21.40 Les 30 ans du Top 50



09.50 Babylon Berlin
10.00 Babylon Berlin
10.35 Babylon Berlin
12.45 Le cercle
13.45 Top 14
16.00 Ligue 1 Conforama
17.50 Canal Sports Club
19.00 Sport Reporter
20.05 D'après une histoire vraie
21.40 Message from the King



18.06 A l'aube
18.29 Le crime est notre affaire
19.25 Hollywood Live
20.50 Le dernier château
22.57 A Beautiful Day



12.25 Vues d'en haut
14.00 L'aube des civilisations
14.55 Mexique sauvage
15.50 Les routes de l'impossible



11.00 Nos chers voisins
12.05 Hercule Poirot
14.05 Hercule Poirot
15.55 Hercule Poirot
17.00 Nos chers voisins
20.00 En attendant Noël
21.50 Noël à Disneyland



10.30 Thiem's 7 2020
13.30 Thiem's 7 2020
15.30 Aurillac / Bayonne
16.45 Agen / Montauban
17.55 Haugesund - Molde
20.00 Jeux olympiques : Home of the Olympics
20.30 Rosenborg - Strømsgodset



10.00 Direct Auto Express
11.00 Direct Auto Express
12.35 Quand ma vie bascule
14.20 Double visage
15.55 Meurtre à l'esprit
17.50 Salut les Terriens !
20.00 Ahmed Sylla avec un grand A
21.45 Ahmed Sylla : la force comique



11.50 Zouzous
14.45 Une saison au zoo
15.55 Zip Zip
17.40 Minikeums
18.40 Minikeums
20.15 JO Club
21.05 Les enfants de la télé
22.35 Deux olympiques 2018



18.00 L.A. Confidential
19.53 Le crime en héritage, Agatha Christie crève l'écran
20.50 58 minutes pour vivre
22.48 Catwoman



18.45 Arte journal
19.05 sous les pavés de...
20.05 28 minutes samedi
20.50 Héliopolis, la cité solaire des pharaons

Sélection



Ciné Premier - 22.57 A Beautiful Day

Thriller de Lynne Ramsay

→ Un vétéran, traumatisé par la guerre et devenu tueur à gages, a été engagé pour sauver la fille d'un sénateur, enlevée par un réseau de prostitution. Joe, vétéran de guerre, est revenu traumatisé de son séjour sur le front. Massif, brutal et taiseux, l'homme gagne sa vie en exécutant des contrats comme tueur à gages.

Ciné Premier - 20.50 Le dernier château

Film d'action de Rod Lurie

→ Parce qu'il a refusé d'obéir aux ordres, un héros de guerre a vu sa mission virer au bain de sang. Or, à peine incarcéré, cet homme d'honneur prend la tête d'une mutinerie visant à déboulonner le triste sire qui dirige le pénitencier.



Ciné Frisson - 20.50 58 minutes pour vivre

Film d'action de Renny Harlin

→ Kamikaze du maintien de l'ordre, l'inspecteur McClane fait face à un commando qui a pris le contrôle de tout un aéroport pour faciliter l'évasion d'un gros trafiquant de drogue. L'inspecteur John McClane est de passage à l'aéroport de Washington pour accueillir son épouse Holly, avec laquelle il va passer les fêtes de Noël.

CHRONIK

par Herbé

VENGEANCE

Parce que sa sœur a disparu sans laisser de traces à Los Angeles, Jacob King débarque de Cape Town dans la cité des anges pour la retrouver. Il ne lui faut guère de temps pour découvrir qu'elle est morte, assassinée et oubliée, comme tant d'autres avant elle. Jacob décide alors de retrouver la trace de ses assassins et de se venger... Avec une telle histoire, «Message from the King» s'affiche donc clairement comme un film de genre violent lorgnant du côté des années 1970, du «Get Carter» de Mike Hodges, des Dirty Harry et du «Hardcore» de Paul Schrader. Du cinéma de genre comme on les aime avec une petite singularité en plus : il est réalisé par Fabrice Du Welz, le cinéaste belge. Ici, le réalisateur débarque sur le projet sans être à l'origine du scénario mais s'en empare avec un amour du genre qui ne s'est jamais démenti. «Message from the King» n'échappe donc pas aux règles d'un revenge movie : ambiance glauque, violence sèche et désespoir latent sont au rendez-vous sous le soleil d'un Los Angeles, rendant l'atmosphère du film bien particulière. Car au-delà de la violence graphique, c'est une violence plus sourde qui parcourt le film. La violence d'une ville cosmopolite qui s'en prend aux plus faibles pour les broyer, les laissant mariner dans des motels miteux ou sur le plateau glacial d'une morgue. Le Los Angeles de «Message from the King» est une ville où il faut se méfier de tout le monde. Dans sa quête de vengeance, Jacob aura tout de même le temps de se lier avec Kelly, une mère célibataire venue du Nouveau-Mexique, à la merci de cette ville cruelle. Âpre et violent, le film bénéficie du regard inédit de Du Welz sur la ville de Los Angeles. Si «scénaristiquement», il reste classique dans son registre sans en bouleverser les codes, il n'en demeure pas moins un exercice de style viscéral et passionnant, écrivain idéal pour que Chadwick Boseman puisse démontrer toute l'étendue de son talent dans un rôle sombre et torturé, entouré par de sacrés seconds rôles. «Message from the King», implacable jusque dans son dénouement, est donc une jolie réussite de la part d'un cinéaste amoureux du genre, décidé à secouer son public quoiqu'il arrive...

Réforme théâtrale

MALIKA BENDOUDA LANCE LE CHANTIER

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a lancé mercredi à Alger un chantier de réforme du théâtre sous la houlette du dramaturge H'mida Ayachi dans le cadre d'un programme d'action visant à «réaliser l'efficacité économique».

«Le chantier de réforme du théâtre vise à asseoir une vision en droite ligne avec le Plan d'action du gouvernement, qui insiste sur l'impératif de réaliser l'efficacité économique dans les différents secteurs», a précisé M^{me} Bendouda.

Après avoir rappelé que «le théâtre est un art populaire et élitiste qui ne saurait s'éloigner de la société et des milieux intellectuels», la ministre de la Culture a souligné que son département «fonde sa politique théâtrale sur des notions économiques à même de garantir à cet art et aux gens du théâtre un certain confort financier, tout en contribuant à l'essor de l'économie culturelle». M^{me} Bendouda a, en outre, fait savoir que ses services comptaient «imprimer une nouvelle dynamique au théâtre, afin qu'il repose sur de véritables soubassements alliant l'artistique, le cognitif et l'économique», affirmant que «le théâtre est l'un des domaines de la culture dont l'existence et le cheminement devraient être envisagés d'un point de vue économique pour qu'il puisse se distinguer et s'imposer».

Dans le même sillage, la ministre a évoqué le théâtre privé qui jouit d'un intérêt particulier, faisant état d'une coordination pour la création de compagnies de théâtre privé à travers le territoire national, en particulier dans les grandes villes», estimant que «la consécration de l'activité et de la présence théâtrales se veut un acte et un appel solennel à la citoyenneté». M^{me} Bendouda a appelé les parties intéressées à interagir avec ce chantier, encadré par le dramaturge H'mida Ayachi et composé de plusieurs hommes de théâtre et comédiens dont Ziani Chérif Ayad, Abdelkader Djeriou, Mohamed Boukerras et autres. Ce groupe de travail aura plusieurs objectifs à atteindre dont la finalisation du projet de théâtre de ville, l'évaluation de la situation des théâtres et la proposition de solutions, la résolution des problèmes des coopératives théâtrales et leur conversion en startups.

R. C.

«Inzyahat»

Le magazine célèbre l'œuvre de Mohamed Dib

Le magazine culturel «Inzyahat» continue de célébrer l'œuvre du grand écrivain algérien Mohamed Dib (1920-2020) à l'occasion du centenaire de sa naissance, à travers plusieurs lectures et présentations de ses textes, comme homme de lettres inventif et humaniste traversant le temps.

«Inzyahat», mensuel arabophone lancé par le ministère de la Culture et des Arts, revient dans son troisième numéro, sur le texte, «Curieux comportement des critiques français et européens à l'égard de nos livres» de Mohamed Dib où il estime que le «jugement» des occidentaux à l'égard d'une œuvre écrite par un auteur maghrébin, n'est «jamais innocent» car, ce n'est plus «l'œuvre d'un homme qui écrit», mais celle d'un maghrébin qui se réfère à son ethnité. Dans sa première parution, «Inzyahat» avait déjà évoqué Mohamed Dib, considéré comme l'un des romanciers les plus importants de l'histoire contemporaine de l'Algérie. Dénonçant le phénomène du racisme dans le monde, à travers plusieurs rubriques, le magazine présente ensuite des textes sur la diversité culturelle, et une contribution sur le phénomène de migration depuis les Etats du Sahel vers les villes du sud de l'Algérie. Le mensuel s'est ensuite penché sur deux ouvrages du philosophe français Edgar Morin, dont une lecture autour de son dernier ouvrage, «Changeons de voie, les leçons du coronavirus», à travers lequel il a tenté de tirer des enseignements de cette pandémie qui a changé le monde. La parution en «octobre prochain» d'un nouvel ouvrage sur



la «singularité» du Français Jean-Paul Sartre, l'«homme avant le penseur et le philosophe» est annoncée dans ce magazine qui consacre également quelques titres à l'évocation de divers hommes de lettres et de culture étrangers.

Le mensuel, dont l'intitulé complet est «Inzyahat, esprit du changement», rend hommage à quelques écrivains et artistes disparus, le romancier Malek Haddad, le plasticien Mahjoub Ben Bella et l'artiste peintre allemande Bettina Heinen Aych, ainsi que l'écrivain et traducteur français Marcel Bois notamment.

La littérature jeunesse en Algérie, créneau «marginalisé», est abordée dans ce numéro, ainsi que la «traduction des œuvres littéraires et la question de l'édition», un secteur économique atteint de plein fouet par la pandémie.

Le théâtre, le cinéma et les arts plastiques ont également animé les pages de ce troisième numéro, qui s'accompagne d'un supplément intitulé, «Mohamed Dib, lectures multiples pour un parcours différent», consacré à l'auteur de «La grande maison». Né le 21 juillet 1920 à

Tlemcen, Mohamed Dib, qui avait déjà exercé en tant qu'enseignant, comptable, dessinateur ou encore fabricant de tapis, a publié son poème «Été» en 1946, dans la revue suisse «Lettres», suivi en 1947 de «Véga» dans la revue «Forge» dirigée à Alger par l'écrivain français Emmanuel Roblès.

En 1948, lors d'une rencontre organisée par le mouvement de jeunesse et d'éducation populaire à Blida, il fait la connaissance d'Albert Camus, Jean Sénac et de Jean Cayrol, ce dernier va publier ses premiers romans en France.

A la sortie de son roman «La grande maison», il travaille en tant que journaliste à *Alger républicain* et a pour collègue celui qui deviendra le célèbre auteur de «Nedjma», Kateb Yacine. Après le recueil de nouvelles «Au café» (1955), le roman «Un été africain» (1959) et les contes pour enfants «Baba sekane» (1959), Mohamed Dib entame un nouveau cycle romanesque avec «La danse du roi» (1968), «Dieu en barbarie» (1970) et «Le maître de chasse» (1973) qui explorent la société algérienne postindépendance.

L'auteur gagne encore en notoriété auprès du grand public algérien avec l'adaptation par la télévision de «La grande maison» et de «L'incendie» en feuilleton intitulé «El Hariq», réalisé en 1972 par Mustapha Badie.

A cette période Mohamed Dib avait enseigné aux Etats-Unis et se rendait régulièrement en Finlande pour des travaux de traduction d'écrivains finlandais ce qui donnera également naissance à une «trilogie nordique» publiée à partir de 1989 comprenant «Les terrasses d'Orsol», «Neiges de marbre» et «Le sommeil d'Eve».

Son œuvre continue de s'enrichir avec des textes pour le théâtre comme «Mille hourras pour une gueuse» présentée au Festival du théâtre d'Avignon en France, ou le récit poétique «L'aube d'Ismaël» (1996) adapté récemment sur les planches.

Disparu en 2003 à l'âge de 82 ans, Mohamed Dib aura laissé une œuvre considérée comme «la plus importante de la production algérienne en langue française» de l'avis de l'universitaire Naget Khadda.

R. C.

«Momie hurlante»

Les égyptologues ont enfin percé le secret

On sait enfin pourquoi cette femme, découverte dans une tombe royale en 1881, et datant de 3000 ans, a été embaumée la bouche grande ouverte et le corps tordu de douleur. Qui était cette femme ? De quoi est-elle morte ? Pourquoi a-t-elle été momifiée alors qu'elle hurlait ? Le célèbre égyptologue Zahi Hawass, ancien ministre des antiquités d'Égypte, et Sahar Saleem, professeure de radiologie à l'Université du Caire ont mis fin aux dizaines de théories élaborées autour de ce mystérieux cadavre. Les deux experts ont examiné au scanner la momie, trouvée dans une tombe royale de Deir el-Bahari, près de Louxor, dans la vallée des Rois, et mis au jour son identité. Il s'agirait d'une princesse nommée Meret Amun, fille du roi égyptien

Seqenenrê (de la XVII^e dynastie), décédée il y a environ 3000 ans. D'autres tests ADN suivront pour confirmer sa généalogie.

La femme aurait eu une crise cardiaque qui l'a tuée instantanément dans sa posture contractée : les jambes croisées et fléchies. L'analyse a révélé que la victime souffrait d'athérosclérose, une maladie dégénérative qui touche les artères. Elle se caractérise par un dépôt de graisse, cholestérol et calcium qui bouche les parois des artères et limite la circulation sanguine vers les organes.

Selon l'archéologue Zahi Hawass, le cadavre de la princesse n'aurait été découvert que plusieurs heures après la crise cardiaque, «suffisamment pour déclencher un spasme mortel (rigor mortis)» qui conduit à un raidissement des muscles. Ce

qui explique qu'il ait conservé sa douloureuse posture en étant momifié. Les embaumeurs n'ont pas pu le redresser, ni allonger le corps comme c'était normalement le cas pour les autres momies.

Le bon état de la momie livre des indices

Malgré cela, la princesse a reçu un bon traitement lors de la momification. Les embaumeurs ont enlevé ses viscères et placé des matériaux coûteux dans ses cavités corporelles, comme de la résine ou des épices parfumées. Ils l'ont ensuite enroulé dans du lin blanc. Autre fait notoire, son cerveau n'a pas été retiré. Il est toujours conservé, desséché, dans le crâne de la momie. Cela a été un indice important pour déterminer à quelle dynastie cette femme pouvait ap-

partenir et privilégier certaines pistes généalogiques à d'autres.

La princesse Meret Amun reposait dans le complexe funéraire de Deir el-Bahari aux côtés d'une autre momie, un homme, lui aussi en train de crier. Des études réalisées en 2012, utilisant également la tomodensitométrie et l'ADN, ont montré qu'il s'agissait du fils du pharaon Ramsès III, nommé Pentawere. Impliqué dans le meurtre de son père, il a dû se pendre pour se punir.

Le lieu, situé sur la rive ouest du Nil renferme sûrement bien d'autres secrets. Car les prêtres des 21^e et 22^e dynasties égyptiennes y ont caché de nombreux membres royaux des dynasties précédentes pour les protéger des voleurs de tombes.

M. C.

vie pratique

beauté



Trois recettes de masques maison pour des mains parfaites

→ Très sollicitées, les mains sont mises à rude épreuve et sont parfois très sèches. Voici 3 recettes ultra simples pour retrouver une peau de bébé. Suivez le guide ! Les huiles de massage pour hydrater et détendre la peau.

La peau des mains a souvent tendance à s'assécher, car cette partie du corps est en perpétuel contact avec des objets. Cette sécheresse peut provoquer des tiraillements désagréables, mais aussi un vieillissement cutané prématuré, c'est pourquoi il faut en prendre soin en appliquant une crème hydratante au quotidien.

Pour compléter son action, il est conseillé de faire des masques : nutrition assurée !

1/ À l'huile d'olive et au sucre

Si votre peau vous tiraille, surtout au niveau des phalanges, ce masque nutritif et exfoliant est fait pour vous. Mélangez une cuillère à soupe de sucre (glace pour un gommage très doux ou normal pour une action plus intense), avec deux cuillères à soupe d'huile d'olive. Appliquez le tout en massant délicatement pendant quelques minutes puis rincez. Vos mains sont débarrassées des peaux mortes et ont retrouvé leur douceur.

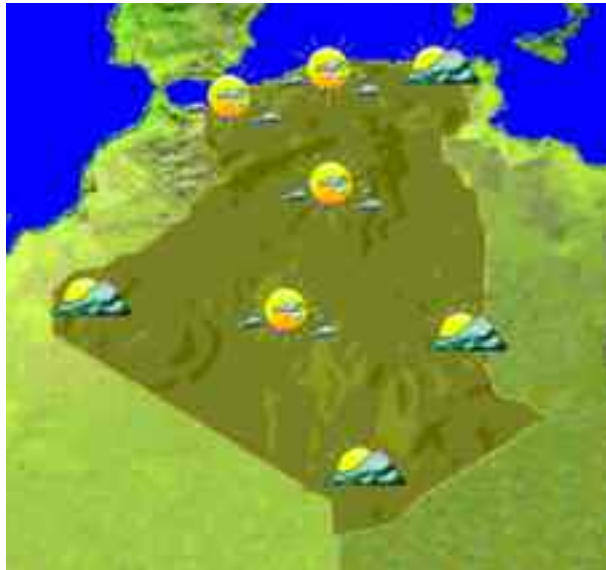
2/ Au beurre de karité

Cet ingrédient naturel vient au secours des peaux les plus asséchées. Le beurre de karité s'applique directement comme un cataplasme, sur les mains abîmées. Pour que la matière pénètre bien, chauffez-la un peu dans vos paumes pour la ramollir. Laissez poser jusqu'à pénétration et massez le surplus. Nul besoin de rincer.

3/ Au miel crémeux

Le miel a de multiples vertus, notamment celles de nourrir et protéger l'épiderme. En plus, il encourage le renouvellement cellulaire et apaise les irritations : il a tout bon ! Il suffit de l'utiliser en mélange avec une cuillère à soupe d'huile d'amande douce, pour encore plus de nutrition. Appliquez le tout 30 minutes et rincez.

Météo



Samedi 25 juillet :
29°C

→ Dans la journée :
Ciel dégagé
max 29°C ressentie 24°C
Vent modéré de sud

→ Dans la nuit :
Ciel dégagé
19°C ressentie 20°C
Vent modéré d'ouest

Alger :
Lever du soleil : 05:46
Coucher du soleil : 20:07

beauté

Comment utiliser l'argile rouge dans sa routine beauté ?

→ En tout cas, c'est ce qu'on raconte. Une chose est sûre, dès l'Antiquité, les Egyptiens raffolaient de cette poudre rouge, directement extraite des carrières naturelles. Utilisée dans des soins, pour se maquiller ou encore dans le bain, ses vertus ont su traverser les siècles. D'ailleurs, parlons-en. Sa teneur riche en oxyde fer (ce qui lui confère sa couleur rouge) et en oligo-éléments illumine naturellement le teint.

De ce fait, l'argile rouge est idéale pour obtenir un effet bonne mine. Mais ce n'est pas tout. Elle active également la microcirculation, apaise les peaux irritées et élimine les impuretés en profondeur.

Comment l'utiliser pour les cheveux ?

Pour les cheveux, on procède de la même manière mais en massant le cuir de cheveu. Cette fois-ci, vous pouvez facilement laisser poser 30 minutes.

Voici une recette de masque «détox» pour vos cheveux : diluez de l'argile rouge dans un peu d'eau jusqu'à obtenir une pâte homogène. Ajoutez-y 2 gouttes d'huile essentielle d'ylang-ylang, 2 gouttes de romarin et 2 gouttes de menthe poivrée. Volume, brillance et souplesse capillaires garantis !

Et pour le corps ?

Si vous pouvez tout aussi bien faire des cataplasmes sur le corps, avouons que ce n'est ce qu'il y a de plus pratique... Du coup, la solution est de l'utiliser dans votre bain, comme des sels minéraux.

Recette du jour

Galette farcie

INGRÉDIENTS

- 500 gr de farine, 10 g de levure boulangère fraîche, 2 c à c de sel, 3 c à s d'huile d'olives, 290 ml d'eau à peine tiédie plus ou moins selon la qualité de la farine

Pour la farce :

1 gros oignon, 4 c à s d'huile d'olive de qualité, 4 à 5 grosses tomates bien mûres, 3 gousses d'ail, 2 poivrons verts, 1 petit piment (facultatif), une c à c de carvin, une c à c de coriandre en poudre, 1 c à c de harissa, 1 c à s de concentré de tomate

PRÉPARATION

Mettre dans un saladier ou le bol d'un robot la farine, la levure émiettée et le sel plus loin (il ne doit pas toucher la levure), puis verser l'huile d'olive et pétrir tout en versant l'eau en petite quantité, rajouter si besoin et travailler la pâte quelques minutes jusqu'à obtenir une pâte souple et facile à travailler, couvrir d'un linge propre et laisser pousser 45 minutes à 1h dans un



endroit chaud pendant ce temps réaliser la farce : couper l'oignon en fines lamelles, le poivron en petits dés et les tomates en petits cubes, faire chauffer l'huile dans une poêle puis ajouter l'oignon émincé puis les gousses d'ail écrasées et laisser dorer un peu, ajouter les dés de poivrons et faire revenir quelques minutes en mélangeant, verser les tomates concassées et laisser mijoter quelques minutes en mélangeant bien, verser la harissa, la tomate concentrée, le carvi, la coriandre et la menthe séchée, verser un petit verre d'eau, laisser diminuer un peu la sauce sur feu doux. Façonnage et cuisson : dégazer ensuite la pâte et la diviser en 7 à 8 boules de même poids, étaler chaque pâton en rond sur un plan de travail légèrement huilé puis garnir d'un peu de farce en laissant de la place sur un cm des bords et plier la galette en deux, procéder ainsi jusqu'à épuisement de farce. chauffer une poêle sur feu doux avec un peu d'huile et cuire les galettes quelques minutes en les retournant une fois à mi-cuisson, retourner les galettes dès qu'elles commencent à dorer.

Horaires des prières

Samedi 4 dhou el qada 1441 :
25 juillet 2020

Dhor12h50

Asser16h42

Maghreb20h07

Icha21h52

Dimanche 5 dhou el hidja 1441 :
26 juillet 2020

Fedjr03h38

numéros
utiles

SANTÉ

Samu :

021.67.16.16/67.00.88

CHU Mustapha :

021.23.55.55

CHU Ben Aknoun :

021.91.21.63

CHU Beni Messous :

021.93.11.90

CHU Baïnem :

021.81.61.13

CHU Kouba :

021.58.90.14

Ambulances :

021.60.66.66

Dépannage Gaz :

021.68.44.00

Dépannage Electricité :

021.68.55.00

Service des eaux :

021.58.32.32/58.37.37

SÉCURITÉ

Protection civile :

021.61.00.17

Sûreté de wilaya :

021.63.80.62

Gendarmerie :

021.62.11.99/62.12.99

ADRESSES UTILES

Aéroport Houari-Boumediene

021.54.15.15

Air Algérie

(Réservation)

021.28.11.12

Air France :

021.73.27.20/73.16.10

ENMTV :

021.42.33.11/12

SNTF :

021.76.83.65/73.83.67

SNTR :

021.54.60.00/54.05.04

Hôtel El-Djazair :

021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi :

021.74.82.52

Hôtel Hilton :

021.21.96.96

Hôtel Sofitel :

021.68.52.10/17

Hôtel Sheraton :

021.37.77.77

Hôtel Mercure :

021.24.59.70/85

WA Tlemcen

L'entraîneur dit vouloir être fixé sur son avenir

→ L'entraîneur du WA Tlemcen, Aziz Abbès, a estimé jeudi que l'ambiguïté qui continue d'entourer l'avenir des compétitions footballistiques en Algérie met les techniciens et les joueurs en particulier dans l'expectative.



■ L'entraîneur du WA Tlemcen, Aziz Abbès.

(Photo > D. R.)

«En pareille période de l'intersaison, chacun de nous était fixé sur son sort. Ce n'est pas le cas cette fois-ci, et cette situation d'attente est en train de peser lourd sur le plan moral», a indiqué le coach du WAT à l'APS. Les autorités sportives avaient décidé, à la mi-mars dernier, de suspendre toutes les compétitions dans une mesure préventive contre la propagation de la pandémie de coronavirus qui secoue le monde entier. Depuis, le suspense plane toujours quant à une reprise ou non des championnats. «Au fil du temps, tout le monde commençait à se rendre-

compte qu'il était pratiquement impossible de reprendre la compétition, au moment où la crise sanitaire ne faisait que s'amplifier. Les autorités concernées auraient dû alors y mettre un terme définitif, pour que chacun de nous puisse songer à la suite de son parcours», a encore dit le natif de Bordj Bou Arréridj. Evidemment, le coach souhaite que la consultation écrite que vient d'engager la Fédération algérienne de football (FAF), auprès des membres de l'assemblée générale de cette instance pour décider sur le sort à réserver aux différents championnats,

soit à l'avantage de son équipe, troisième au classement de la Ligue 2 au moment de l'arrêt des épreuves. «Notre position nous donne pleinement le droit d'accéder en Ligue 1, étant donné qu'il était question dès le départ pour que les quatre premiers de la Ligue deux rejoignent l'élite», a encore insisté Aziz Abbès,

l'architecte de la montée historique du NC Magra en Ligue 1 l'an dernier. Il s'est dit, en outre, prêt à poursuivre l'aventure avec le WAT, surtout après avoir noté un certain intérêt de la part de la direction du club pour lui prolonger son contrat, «mais je préfère connaître la décision finale de la FAF concernant l'avenir du championnat pour prendre une décision finale», a-t-il précisé. Par ailleurs, la direction des «Zianides», secouée par une crise financière aigüe depuis le début de cet exercice, vient d'écooper d'une amende infligée par la Ligue de football professionnel de l'ordre de 690 000 DA «pour dépôt hors délais de son dossier d'engagement au titre de l'exercice 2019-2020», un casse-tête supplémentaire pour un club qui peine pour tenir ses engagements envers ses joueurs.

R. S.

Manchester City

Mahrez nommé pour le trophée de Joueur de la saison

→ L'international algérien Riyad Mahrez est nommé pour le trophée du «meilleur joueur de la saison Etihad» de Manchester City, selon la liste des trois derniers candidats en lice dévoilée mercredi par le club sur son site officiel. «Mahrez est devenu l'une des armes les plus puissantes de l'équipe, avec 12 buts et 16 passes décisives cette saison», écrit le site du club. Outre le capitaine des «Verts», les deux autres nominés pour le trophée du meilleur joueur sont le Belge Kevin De Bruyne et l'Espagnol David Silva. De Bruyne a connu une autre belle campagne avec Manchester City, marquant 13 buts et délivrant 22 passes décisives toutes les compétitions confondues.

Le capitaine Silva, qui quittera City à la fin de cette saison, a été aussi influent que jamais, en marquant six buts et délivrant 11 offrandes. Il s'est distingué comme l'un des plus grands talents du club. Le meilleur joueur de la saison de Manchester

City sera élu par les internautes membres du club.

Mahrez nommé pour le plus beau but de la saison de Manchester City

Par ailleurs, deux buts de l'international algérien Riyad Mahrez font partie des huit réalisations nominées pour le titre de plus beau but de la saison de Manchester City, a annoncé jeudi le club de Premier League sur son site officiel. Les deux buts sélectionnés pour ce titre honorifique sont le superbe coup-franc face à Everton en septembre 2019 et le débordement sur l'aile droite, suivi d'un dribble et d'une frappe, contre Aston Villa en janvier 2020.

Outre les deux réalisations de Mahrez, les fans de City peuvent également choisir parmi trois buts de l'international belge Kevin De Bruyne, ou encore des buts de Gabriel Jesus, David Silva et Sergio Agüero qui complètent la liste des nominés. ■

Ligue 1

«Benchaâ réintégrera les rangs de l'USMA à la fin de son prêt»

→ L'attaquant international algérien de l'USM Alger, Zakaria Benchaâ, prêté jusqu'à la fin de la saison au Club sportif Sfaxien (Tunisie), réintégrera les rangs des «Rouge et Noir» à la fin de son prêt, a annoncé mardi soir le directeur général de la formation algéroise, Abdelghani Haddi, dans une déclaration au site officiel du club. Un démenti catégorique donc aux rumeurs qui ont circulé dernièrement et ayant fait état d'une décision du CS Sfaxien d'engager définitivement l'Oranais de 23 ans après son rendement jugé satisfaisant. «Le CS Sfaxien n'a pas activé l'option d'achat pour Benchaâ, et même du côté de l'USMA, il n'a pas été question d'un transfert définitif. Donc, tout ce qui a été dit dernièrement n'est que pure spéculation», a encore

précisé le DG des «Rouge et Noir». Haddi a fait savoir par ailleurs que l'USMA «attend toujours de recevoir la somme de 50 000 euros que lui doit le CS Sfaxien pour le prêt de Benchaâ». Mais d'après lui, les dirigeants du club tunisien ont pris attache dernièrement avec leurs homologues algérois pour demander le numéro de compte sur lequel ils pourront transférer la somme indiquée. Un renfort financier relativement important qui devrait soulager la direction algéroise en ces temps de crise, car confrontée à plusieurs dépenses imprévues au cours des derniers jours, notamment les arriérés de certains anciens joueurs, comme l'attaquant congolais Prince Ibara et le latéral gauche Mohamed Yekhlé. ■

Benrahma veut jouer en Premier League avec Brentford

L'international algérien de Brentford, Saïd Benrahma a exprimé son vœu de jouer en Premier League avec son club actuel, qui dispute mercredi la dernière journée de Championship, décisive pour l'accession.

«La Premier League était toujours mon objectif et je souhaite y jouer avec Brentford», a déclaré Benrahma au *Daily Mail*, ajoutant que depuis son enfance, il voulait évoluer en Angleterre et regardait la Premier League, en particulier Arsenal, Manchester United et Chelsea, mais sans considérer cela comme son destin. Auteur d'une bonne fin de saison avec des performances remarquables, l'international algérien est devenu un des joueurs les plus convoités du mercato en Angleterre, où des clubs de Premier League se sont intéressés à lui. «J'étais vraiment flatté, mais je suis très concentré sur la promotion avec Brentford. Je ne veux pas y prêter toute mon attention. Mais, bien sûr, cela me donne confiance», a indiqué Benrahma (25 ans).

Consultation écrite

Le MCA opte pour une saison blanche

→ Le MC Alger, pensionnaire de la Ligue 1, a opté pour une saison blanche, en réponse à la consultation écrite initiée par la Fédération algérienne de football auprès des membres de son assemblée générale, pour se prononcer sur l'avenir de l'exercice 2019-2020, suspendu depuis le 16 mars en raison de la pandémie de Covid-19.

«Pour le moment, nous n'avons pas encore reçu le formulaire. Mais notre position va vers une saison blanche et la nécessité de penser à l'avenir», a indiqué Abdenacer Almas, président du Conseil d'administration de la SSPA/Le Doyen, dans un entretien accordé à l'application officielle du club.

«Suite à l'approbation du ministère de la Jeunesse et des Sports et de la Fédération internationale de football, la FAF a lancé mardi une consultation écrite auprès des membres de l'assemblée générale, acteurs principaux du football national, pour se prononcer sur l'issue de la saison sportive 2019-2020», précise l'instance fédérale. Le formulaire en question propose d'abord deux choix A et B : pour-

suite ou arrêt de la saison. Dans le cas où la seconde option est cochée, chaque membre aura à choisir entre B1, B2 et B3 qui équivalent à : saison blanche (résultats de la saison 2019-2020 annulés), désignation des lauréats, clubs qui accèdent et ceux qui rétrogradent et enfin désignation des lauréats, des clubs qui accèdent mais sans relégation.

Toutefois, le premier responsable de la formation algéroise a souligné que «sa direction va défendre avec force les intérêts du club», dans le cas où elle jugera utile de le faire, par rapport à une éventuelle décision qui n'arrangera pas le MCA.

La FAF a fait savoir aux membres qu'ils auront jusqu'au 26 juillet à minuit pour envoyer leurs réponses relatives à cette consultation écrite.

Avant la suspension du championnat de Ligue 1, le CR Belouizdad occupait la tête du classement avec 40 points, devançant de trois longueurs ses deux poursuivants directs, l'ES Sétif et le MC Alger. Le Chabab et le «Doyen» comptent un match en moins. ■

EN DEUX MOTS

Le milieu de terrain de Milan a beaucoup changé

L'ancien administrateur délégué du Milan AC, Adriano Galliani, a estimé que le milieu de terrain de son club préféré a «énormément changé», avec la venue de l'international algérien Ismaïl Bennacer et de l'Ivoirien Franck Kessie, «qui jouent à chaque fois un rôle important» durant les rencontres. «Le rôle que jouent Bennacer et Kessie au milieu de terrain a changé complètement le rendement du Milan AC. Ces deux joueurs n'ont rien à voir avec ceux qui sont passés dans ce compartiment avant eux», a indiqué Galliani dans une déclaration à *Sky Sport*. L'ex-dirigeant des «Rossoneri» a rendu hommage aussi à l'entraîneur Stefano Pioli qui, avec son 4-2-3-1, «a réussi à changer le visage de l'équipe qui connaît un renouveau». «En outre, si Ibrahimovic était arrivé il y a un an, personne ne sait ce qui se serait passé. L'entraîneur a un grand mérite dans ces changements de configuration tactique. Il a tiré le maximum de tous les joueurs dont il disposait», a souligné Galliani, qui vient de réaliser l'accession avec Monza en Serie B.



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA. Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44 / 6710.46 Fax : 021 6710.75. Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles. **Membres fondateurs :** Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune.** Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki** Directeur commercial : **Ouahid Kouba** Composition **PAO La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar** Sud : **Trag diffusion** Publicité : *La Nouvelle République*, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : lnr98redaction@yahoo.fr / E-mail pub : lnr98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19. Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40 Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

en direct

Consultation écrite

Le MCA opte pour une saison blanche

le match à suivre

Manchester City

Mahrez nommé pour le trophée de Joueur de la saison

football

Angleterre

Benrahma veut jouer en Premier League avec Brentford

Consultation écrite

Une épreuve à surmonter

→ **A l'épreuve de ce qui ne saurait être impossible, l'heure de vérité a sonné.**

Contre toute attente, et dans «un scrutin» absolument inédit, ils plébisciteront une option. Tout son mérite sera alors de faire face à des défis jamais tentés, encore moins souhaités. S'agit-il d'un rebondissement accéléré de la reconstruction si nécessaire et si urgente de notre football, dont ces défis se jouent à caisses vides. Que cachent ces défis, ces réformes, quand bien même douloureuses ? Mais est-ce urgemment indispensables ? De fortes questions qui peuvent redonner du sens au football national sont posées. A chacun sa dose et à chacun sa part de communication. La tempête qui secoue le football n'est pourtant pas prête de se calmer. Les uns comme les autres veulent graver dans le marbre leur raison. Le ministère, lui, se réfère aux textes en vigueur. Et en ce moment sur les quais, les clubs très attentifs continuent d'admirer ces vagues qui grandissent et qui menacent toute visibilité d'une reprise des compétitions. Du haut de la sphère, Mokhtar Boudina, président de l'Observatoire national du sport, organe consultatif placé auprès du ministère de la Jeunesse et des Sports, estime que le travail engagé par la Fédération algérienne de football, recouru à une consultation écrite pour se prononcer sur l'avenir de la saison 2019-2020 «n'avait pas de base sur le plan réglementaire du moment qu'elle n'est pas prévue par les statuts. Elle ne peut pas avoir la force de l'assemblée générale, ni la force de la réglementation. La démarche de la FAF est une inspiration pour élargir la discussion et demander l'avis de certains membres de l'AG pour essayer d'avoir le consensus le plus large possible. C'est une consultation que la FAF a le droit de faire, rien ne peut l'empêcher, sauf qu'elle ne peut pas remplacer l'assemblée générale et toutes les formes qu'elle revêt : extraordinaire ou ordinaire», a-t-il indiqué à l'APS.

Quelles démarches respectées ?

Les informations continuent à se stocker et chacun aura demain à s'interroger sur son choix ou sur le choix de sa stratégie.



■ La FAF ne veut pas assumer le choix seule, elle préfère consulter les clubs.

(Photo : D. R.)

Le MJS refuse d'autoriser la FAF à organiser une AGE pour se prononcer sur l'avenir de la saison 2019-2020, suspendue depuis le 16 mars en raison du Covid-19, l'instance fédérale a fini par recourir à une consultation écrite de ses membres. Une démarche qui ne serait pas négociable au regard des textes en vigueur «la consultation écrite n'est pas prévue dans les statuts, elle ne peut pas remplacer une AG, elle donne la légitimité pour prendre une décision, mais elle ne peut en aucun cas être une forme de délibération. Elle est initiée pour préparer le terrain à une décision qui doit être prise par le bureau fédéral ou dans le cadre d'une AG. Elle permet d'avoir un maximum d'avis sur une question, et donc peut-être au BF de trancher soit à son niveau, ou de la soumettre à l'AG comme le permettent les articles 28 et 29 des statuts». Etre plus explicite, voire convaincant, il exhibe le décret 14-330, qui souligne que «la consultation est un moyen d'associer, d'avoir un large consensus et de mieux discuter, c'est un bon moyen de mobiliser les gens autour d'une décision future ou une résolution. Seulement, elle n'est pas dans la hiérarchie des dispositions réglementaires prévues dans les statuts. Le fruit de cette consultation peut demain se transfor-

mer en assemblée générale comme une résolution, mais c'est à la FAF de voir les formes qu'elle lui sied». Interrogé sur l'éventualité d'assister à «un léger remaniement» du système de compétition pyramidal (une Ligue 1 à 20 clubs et une Ligue 2 de deux groupes de 18 chacun, ndlr), dans le cas où les membres de l'AG opteraient pour le choix C», Mokhtar Boudina insiste sur le «strict respect des statuts», rapporte l'APS.

Les formes et les procédures, sans plus

«Je ne peux me prononcer sur le système de compétition qui reste des prérogatives de la FAF. Même s'il y a un nouveau système de compétition, il ne peut être pris que dans le cadre du strict respect des statuts et des règlements généraux de la FAF. Quel que soit X, toute décision prise par le bureau fédéral, en assemblée ou hors AG, doit être prise sur la base d'une assise juridique qui la renvoie aux règlements généraux adoptés par la FAF, pour les clubs amateurs ou professionnels, ou dans le cadre d'une AG ordinaire en respectant les délais, les formes et les procédures, sans plus». Ce triangle, devenu fragile, serait aujourd'hui déséquilibré. Quelle place accorder à l'information ? La démultiplication

des canaux d'information, notamment par les émissions de télévisions, accentue la pression des journalistes et des communicateurs. Or l'analyse faite par les médias trouve en retour une explication donnée par l'Observatoire national du sport, «il s'agit d'une correspondance, de ce qu'il y a de plus normal, faite par la FAF. La tutelle a répondu dans le strict respect des procédures et des relations entre le ministère et la fédération. Il n'y a aucune autre interprétation à faire». L'ex-directeur des sports au MJS a présenté l'organe qu'il préside comme étant «un observatoire qui émet des avis, des recommandations et des évaluations, à la demande du ministre ou bien des instances et fédérations sportives», précisant que ces avis «ne sont pas exécutoires», rapporte l'APS. Et maintenant ? Qui sera l'arbitre ? Qui imposera son choix ? Qui gagnera la partie ? Qui sera l'heureux gagnant ? Le football tant froissé, souillé par des affaires de corruptions, de trucages, par des faits, aura-t-il à vivre encore de pareilles situations ?

H. Hichem

A voir

- BeIN Sports 1 : Genoa - Inter Milan à 18h30
- BeIN Sports 2 : Gençlerbirliği - Besiktas à 19h

La Der

Pour la JSS, la consultation écrite est une «manipulation» et du «populisme»

La JS Saoura a considéré jeudi que la consultation écrite des membres de l'assemblée générale de la Fédération algérienne de football sur le sort des championnats nationaux 2019-2020, suspendus en raison de la pandémie de coronavirus, est une «manipulation» et du «populisme». «La direction de la JS Saoura considère que cette consultation écrite est une manipulation et du populisme, visant à préparer les prochaines élections de la FAF, sans tenir compte de la situation sanitaire générale du pays», induite par la pandémie de coronavirus (Covid-19), a écrit le pen-

sionnaire de la Ligue 1 sur sa page Facebook. Le club du Sud-Ouest du pays a joint à son communiqué, une photo du formulaire de la consultation écrite que l'homme fort de la JSS, Mohamed Zerouati, a refusé de remplir, tout en le signant, avec le cachet du club. Sur le formulaire, en bas, est écrit au stylo que «la consultation écrite est synonyme de manipulation et populisme pour faire plaisir à des intérêts particuliers en prévision des élections de la FAF». Cette dernière a lancé mardi une consultation écrite auprès des membres de l'assemblée générale pour se prononcer sur l'is-

sue de la saison sportive 2019-2020. Le formulaire en question propose d'abord deux choix A et B : poursuite ou arrêt de la saison. Dans le cas où la seconde option est cochée, chaque membre aura à choisir entre B1, B2 et B3 qui équivalent à : saison blanche (résultats de la saison 2019-2020 annulés), désignation des lauréats, clubs qui accèdent et ceux qui rétrogradent et enfin désignation des lauréats, des clubs qui accèdent mais sans relégation. La FAF a fait savoir aux membres qu'ils auront jusqu'au 26 juillet à minuit pour envoyer leurs réponses.